



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

SAMUEL PATY

**MOURIR
D'ENSEIGNER**

1,60€

AVÀ BASTA

ÉDITORIAL PAUL AURELLI P3



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

100 ANS APRÈS NOUS,
ILS VOUS FONT
LE MÊME COUP.



KAMPA

SOMMAIRE INTERVIEW

ALEXIS MANENTI

VIVRE L'INSTANT PRÉSENT

P5 À 7



OPINIONS

SOCIÉTÉ **LE POUVOIR DES PHOTOS POUR BRISER LE SILENCE**

DETTI È FATTI

CULTURE **CENTRE CARLU-ROCCHI: NE PAS BAISSER LES BRAS**ENVIRONNEMENT **UNE SECONDE VIE POUR LES TEXTILES**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P22

P24

P26

P11

Insignà è luttà

L'integrisimu barbaru è cecu hà fattu una vittima nova. Vicinu à un cullegghju di a regioni Ile de France, un vennari à sera, à cinqui ori, prima chì i vacanzi di i Santi principiessini. Un omu hè cascatu. Samuel Paty era un prufessori di storia è di geografia appassiuatu è impegnatu d'appressu à quilli chì u cunnisciani, ma prima di tuttu, era un babbu di famighja. U so solu tortu : avè fattu u so mestieru d'insignanti. Parchì faci bè parti di i missioni di un parsunali di l'Educazioni nazionali di metta in avanti i fundamenti chì custituiscini a so Republica, è a libertà di sprissioni ni faci parti, di sicuru. L'islamismu radicali, dopu avè tombu ghjurnalisti, ghjenti in tarrazza d'un caffè o à un cuncertu, omi, donni è zitelli in carrughju, hà dicitu di lampà u so vilenu murtali nant'à a scola è unu di i so servitori. S'ella ùn hè micca a prima volta ch'ella accadi inde u listessu quadru par essa chjaru, u cartulari Mohammed Merah a ci ramenta par disgrazia, a tristezza, a zerga è tutta una mansa d'altri emuzioni fermanti sempri putenti. Una parti di u programma di l'insignamentu murali è civicu, ch'ellu dava Samuel Paty, era cunsacratu à u sughjettu di a libertà di pettu à l'attentatu contr'à *Charlie Hebdo* cinqui anni fà. Ed hè par quissa ch'ellu hà dicitu di mostrà i caricaturi di Mahomet à i so sculari di quattresima. Ma, u fondu è a forma ùn sò micca piaciuti à certi parenti, assai annarbatu. Ci n'hè chì ani fattu cullà a tinsioni è l'oddiu nant'à i reti social. Avarà ghjucatu un rollu ditarminanti, senza dubbitu, inde a stragi di quillu vennari u 16 d'uttrovi di u 2020. U periculu stremistu è a svianza da certi fanatici d'una rilighjoni vinci di più in più tarrenu inde a sucità. A radicalizzazioni si sparghjì in tutti i mezi, ch'ella s'ind'ì prighjoni, inde l'intrapresi, l'amministrazioni è dinò à a scola. Hè un fattu. Di più cà i pusturi è i discorsi pulitichi «à caldu», ci hà da vulè pà daveru chì ssu governu pichjessi cù forza, mitendu i mezi pà sradicà st'arburu di morti chì guasta a furesta di a vita ! ■ Santu CASANOVA

Avà basta!

La décapitation de l'enseignant d'Histoire-Géographie du collège de Conflans Saint-Honorine vient de confirmer que l'islam politique a déclaré la guerre à la république. D'attentats en assassinats, les institutions de la République ont reculé.

La dernière victime, Samuel Paty, n'est pas le premier enseignant assassiné par les islamistes. Souvenons-nous de l'enseignant d'une école juive tué par Mohamed Merah en mars 2012. 3 enfants de cette école juive ont été assassinés par Merah qui tira à bout portant dans la tempe d'une fillette de 8 ans.

L'horreur de ces assassinats vise à effrayer les populations, à créer un climat de terreur. Cette stratégie de la terreur, appliquée par l'Etat islamique, a été théorisée par l'islam politique ici et ailleurs.

Il faut hélas le constater, Oui, l'Etat, les institutions, les acteurs de la classe politique de quasiment tous les bords, ont faibli dans leur lutte contre l'islam politique.

Certains mouvements politiques, - La France Insoumise, les Indigénistes -, ont accepté de défilier à côté des islamistes lors de la marche controversée du 10 novembre 2019 contre l'islamophobie. La France Insoumise, qui a besoin de l'électorat des musulmans dans certains quartiers, devra s'expliquer sur sa collusion avec l'islamo-gauchisme.

L'effroi et l'émotion ne doivent pas nous faire oublier la réalité de la guerre que l'islam politique mène, de façon très structurée, sur le sol de la République.

Le jeune tchéchène de 18 ans a été conditionné par la campagne menée sur les réseaux sociaux contre le professeur de Conflans Saint-Honorine. Deux islamistes, avec des vidéos mensongères, sont au cœur de l'engrenage, véritable lynchage numérique, qui a conduit à l'assassinat de Samuel Paty.

Personne n'a voulu agir contre des prédicateurs islamistes, pourtant connus du renseignement, spécialistes de l'agit-prop et de la manipulation des esprits sur les réseaux sociaux, dans les mosquées salafistes, les écoles coraniques.

Il faut lire l'ouvrage collectif *Les Territoires perdus de la République - Antisémisme, Racisme, Sexisme en milieu scolaire pour comprendre que l'école, l'un des piliers de notre République, est en danger.*

Aujourd'hui, l'islam politique avance dans le monde et en France de deux manières : à travers le djihad, c'est-à-dire la terreur (guerre, attentats) et des réseaux d'influence (associations, commerces halal, écoles, etc.). D'un côté l'Etat islamique, Boko Aram, Al Quaida, de l'autre, les Frères musulmans, qui se présentent à des élections, font de l'entrisme dans la fonction publique.

La décapitation de Samuel Paty n'est pas une exception, ni l'acte d'un déséquilibré. C'est un acte politique.

Cet islam politique ne menace pas simplement la France. Il menace le monde.

Avà Basta ! Nous attendons des mesures fortes et des actions concrètes, au-delà des rassemblements symboliques comme celui de la Place République ce dimanche 18 octobre 2020, ces moments sont certes utiles, mais il faut désormais que force reste à la loi de la République.

La lâcheté des uns et les reculs des autres nourrissent la force haineuse des assassins. ■

Paul AURELLI

Directeur de la publication - Rédacteur-en-chef

MAL DE VIVRE ET MALEMORT

Le suicide est un flagrant manque de savoir-vivre. Si vous êtes sujet à pareille carence, bienvenue au club! Selon une étude réalisée en France en 2018, 7,2% des Français auraient fait une tentative de suicide. L'ensemble se chiffrant aussi par 100 000 courts séjours en milieu hospitalier, chaque année. Notez qu'il ne s'agit pas du Mal français, terme désignant une tout autre affection, la vérole, rebaptisée par les Français Mal napolitain. L'être humain, mû par une saine émulation, a tendance à toujours accuser son voisin, soit, condensé in lingua nustrale: Mette i zini in culu à l'altri. Une telle pratique, si répandue de par le monde, devrait être érigée en discipline olympique.

Les suicides réussis [Mort où est ta victoire?] sont de l'ordre d'un million par an à l'échelon mondial. Avec une augmentation de 50% prévue dans la décennie à venir. Bilan plus lourd et inquiétant que celui, récent, de la Covid-19. D'autant qu'aucun groupe pharmaceutique n'a jugé bon de lancer ses limiers sur les traces d'un vaccin anti-autolyse. Qui plus est, le suicide moissonne à un rythme élevé et avec constance au fil des siècles pour aboutir à un cumul conséquent. Et, ce n'est un secret pour personne, tous les suicides ne sont pas strictement comptabilisés. Beaucoup, et ils sont légions, ne sont pas déclarés; par désinvolture, paresse médicale ou administrative, ou encore directives strictes d'origine politique. Sans oublier les morts suspectes avec investigations classées «décès d'origine inconnue», les passages à l'acte étiquetés «overdose» ou de pudiques réserves dictées par la religion dans le but de préserver les familles. Bilan insincère, déséquilibré qui plus est par celui, tout aussi insincère, de la Covid-19 où tout décès survenant chez un sujet porteur de polyopathologies est systématiquement imputé au coronavirus

Avec près de 9 000 suicides par an l'Hexagone a un des taux les plus élevés d'Europe. On considère qu'un suicide endeuille en moyenne 7 personnes, en impacte 20 et conduit à retenir avec sérieux l'idée d'un risque de «contagion suicidaire». Le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les femmes de 15-19 ans serait de 45 pour 10 000. Soit un taux d'incidence supérieur à l'actuel taux de Covid. Est-il besoin de souligner que toute TS est un appel à l'aide? Parallèlement, viendra s'ajouter, en prime, l'effet suicidogène dû à l'isolement. Épisode déjà rencontré lors de la grippe de Hong Kong. En France, bon nombre de suicidants passent par les services de réanimation. Les prochains y rencontreront, outre l'ensemble des pathologies prises en charge dans de telles structures de soins, les malades atteints de Covid dans leurs formes graves. Des structures submergées et des soignants au plus fort d'une vague qui, Hippocrate dit non mais Galien dit oui, devront faire «un tri» parmi les patients. On parle en haut lieu d'une aggravation «nette et rapide» de la situation sanitaire et l'on omet de dire que notre système hospitalier famélique, sans être en état de mort cérébrale, est dans un état pré-agonique. Or, si les effets d'annonce ne pourront jamais aboutir à la multiplication des lits, l'exitus dans nombre cas de Covid et chez les suicidants permettra de multiplier les lits de réanimation disponibles... et les futurs satisfaits que les instances dirigeantes s'attribueront, chiffres en mains. Nous en prenons le chemin. Élémentaire, mes chers Watson. Ou, toujours condensé in lingua nustrale, Hè cusi l'affare... ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

**ICN INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE™****RÉDACTION**

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 -
06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat **Bernadette Benazzi**

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau

06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• **Annonces légales Albert Tapiero**

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau

06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB,

JFA, GA, AG, RL, PMLQ.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

Courants d'air

Musset aurait-il pu se voir proposer le ministère de la Culture dans le gouvernement Macron? Nous ne le saurons bien sûr jamais. On peut en douter. Lorsque la philosophie d'un chef de l'État repose sur le «en même temps» et le «oui, mais non», on l'imagine mal faire appel à quelqu'un qui affirme qu'// *fait qu'une porte soit ouverte ou fermée.* Sauf s'il se fait fort de lui faire revoir sa position; après tout, les précédents ne manquent pas, plus d'un ministre ou député LREM en est la preuve. Au reste, même s'ils s'en défendent, le «ni-ni» remporte un succès certain auprès des Français. Récemment, la députée Verdier-Jouclas se félicitait sur Twitter de leur adhésion massive au couvre-feu*: 94% disaient qu'il s'y conformeraient tandis que 86% affirmaient qu'ils suivraient l'incitation à limiter le nombre de leurs convives à 6. Quel beau plébiscite! À ceci près que ces taux incluaient respectivement 16% de sondés prévoyant de déroger parfois au couvre-feu et 32% annonçant qu'à l'occasion ils s'autoriseraient à recevoir plus de 6 personnes. En somme, il y a une part non négligeable de gens qui sont résolument pour... sauf les jours où il leur sied d'être contre. L'histoire ne dit pas si ceux-là sont les mêmes qui n'ont eu de cesse, notamment sur les réseaux sociaux, de stigmatiser les enseignants, les traiter de «feignasses», «privilegiés», «pleureuses», remettre en cause leurs compétences, leur dévouement, leurs difficultés croissantes, et qui affirment aujourd'hui sans vergogne «je suis prof». Il est vrai que cette fois encore l'exemple venait, sinon de haut, du moins du sommet de l'Etat. De même, il serait intéressant de savoir quelle est la proportion, parmi les indigents neuronaux qui n'ont de cesse de qualifier «les» Corses de «mafieux», «voyous», «assistés», «dangereux séparatistes» ou encore «lâches assassins de préfet», de ceux qui, aujourd'hui, fantasment sec sur une Corse qui serait le dernier bastion de la République face à l'islamisme radical et prônent, derrière leur clavier, une hypothétique «façon corse» telle qu'a pu, sans sourciller, l'évoquer sur LCI** un Darius Rochebin qu'on a connu nettement plus pertinent et rigoureux. Et son invitée, Marlène Schiappa, n'a rien fait pour le recadrer, préférant s'embarquer dans des considérations très dispensables sur son identité. Il faudrait savoir... Mais ça nécessite de renouer avec l'écoute, le dialogue argumenté et basé non sur la croyance mais sur les faits, la curiosité, le respect d'autrui et de ses libertés. Et nous en sommes bien loin, tandis que, dans le palais des courants d'air qu'est la maison France, on en est à s'écharper aussi âprement que stupidement sur le bien-fondé d'un rayon hallal à la supérette du coin. ■ **Elisabeth MILLELIRI**

*enquête Harris Interactive pour LCI publiée le 15 octobre **le 19 octobre

ALEXIS MANENTI

VIVRE L'INSTANT PRÉSENT

Alexis Manenti, acteur d'origine corse, a reçu le César du meilleur espoir masculin 2020 pour son rôle de policier dans le film Les misérables qu'il a également co-écrit avec le réalisateur Ladj Ly. Il faisait cette année partie du jury de la 38^e édition du Festival Arte Mare. Rencontre avec un comédien et scénariste qui vit au présent.

Propos recueillis par Christophe GIUDICELLI



Vous destiniez-vous au cinéma, votre but dans la vie était-il de devenir acteur?

Non, ce n'était pas une vocation. C'est arrivé un peu par accident dans ma vie et puis j'y ai pris goût. Je ne savais pas trop si j'allais poursuivre dans cette voie. J'ai fait pas mal de petits boulots en parallèle et par la suite je me suis rendu compte que c'était là que j'étais le plus à l'aise, que je me sentais le mieux et j'ai choisi ce métier. Je ne me projette pas acteur toute ma vie mais pour l'instant c'est ce que je fais, c'est ce que j'ai plaisir.

Comment êtes-vous arrivé à ce métier d'acteur, de scénariste et comment avez-vous fait vos armes?

J'ai un ami qui s'appelle Romain Gavras, qui est le fils du réalisateur Costa-Gavras et quand nous avions environ 18 ans, il commençait à tourner ses premiers courts-métrages et il m'a proposé un rôle. C'est comme ça que j'ai commencé. Il a ensuite monté un collectif qui s'appelait Kourtrajmé avec Kim Chapiron et Toumani Sangaré et pendant une dizaine d'années j'ai fait pas mal de clips et de courts-métrages. C'est comme ça que j'ai appris le cinéma.

Ces débuts d'acteur qui galère, qui fait des courts-métrages avec ses amis, peut-on dire que c'est la meilleure formation?

Ça m'a beaucoup aidé de commencer avec des gens passionnés et de faire ça de manière un peu artisanale, de rencontrer plein de gens, de faire des tournages difficiles et plus faciles. L'expérience au cinéma ça apporte toujours quelque chose et moi cela m'a beaucoup apporté. Après je pense qu'il y a beaucoup de manières de faire du cinéma.

Une expérience qui vous a valu un César et un prix du jury au festival de Cannes. Comment avez-vous vécu cette période?

C'était une période assez exaltante. Maintenant, ce sont de très beaux souvenirs. Nous avons fait ça avec de l'énergie et peu de moyens. Nous nous sommes battus. Avec Ladj Ly, le réalisateur, nous nous connaissons depuis 20 ans, c'était une récompense de notre amitié, de notre travail commun, de notre volonté et de notre détermination. Nous étions très fiers de ça et en même temps c'était très surprenant car on ne s'y attendait pas du tout. Nous sommes allés de surprise en surprise à chaque sélection, à chaque prix. En même temps, j'ai 38 ans, j'ai commencé à 20 ans, j'ai eu le temps

de voir venir un peu. Je ne vais pas dire que ça m'est tombé dessus comme ça d'un coup mais je l'ai très bien vécu et quand on fait un film avec des amis, un film qu'on aime défendre avec sa famille de cinéma, c'est hyper gratifiant d'aller là-haut.

Quand on a 20 ans et qu'on fait des films «bricolés» avec ses amis, est-ce qu'on s'imagine obtenir un jour ce genre de récompense?

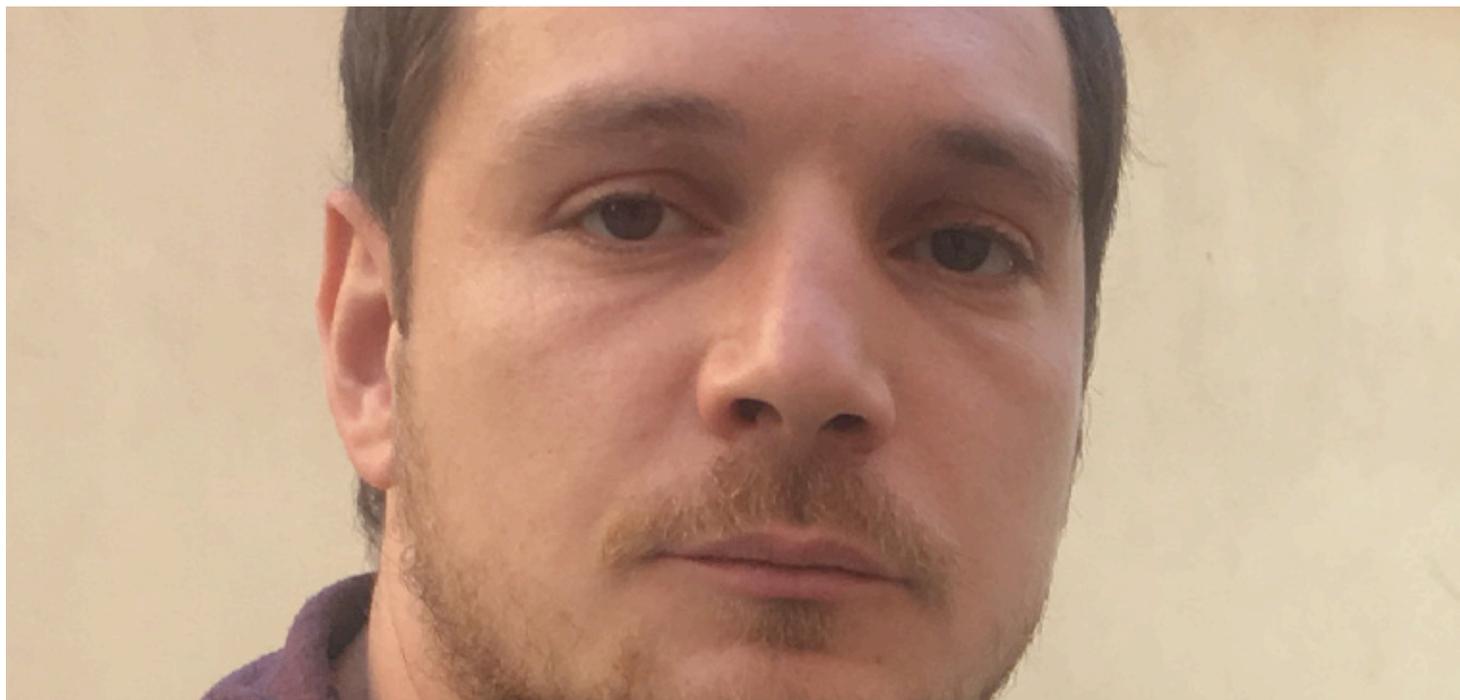
On y pense, c'est toujours un rêve. On se dit toujours que ça serait une consécration. Mais voilà, ce n'est pas un but en soi. Le but, c'est surtout de faire des bons films, après si c'est sélectionné dans des festivals, si c'est reconnu par la profession, les journalistes ou le public, c'est très bien. Mais je suis en priorité sur mon travail, je cherche à être satisfait de ce que je fais, à être investi, à faire un film dont je suis fier, dont je défends les valeurs, l'équipe et le travail. S'il plaît, c'est encore mieux.

En tant qu'acteur, quelles sont les portes qui s'ouvrent après avoir eu ce prix?

Pour moi, c'est tout frais. Juste après avoir reçu le prix, il y a eu le confinement. Je me suis retrouvé tout seul chez moi, avec mon César et le monde qui s'arrête. Je suis en train de voir un peu les fruits de ce prix et de ce qu'il va provoquer. C'est vrai que je reçois plus de propositions qu'avant. La lumière est un peu plus sur moi, les gens me reconnaissent plus par rapport à ça. C'est forcément bénéfique; après, ce n'est pas non plus du jour au lendemain que tout le monde t'appelle et que tout le monde souhaite travailler avec toi. Ce n'est qu'un début de travail pour moi. Il reste plein de choses à prouver. Il faut toujours continuer à travailler et surtout il ne faut pas que les gens croient que quand nous avons un prix, tout de suite on travaille énormément. Dans la vie, il y a des hasards, il y a des personnes qui se rencontrent et des histoires qui se racontent. C'est le fruit de tout ça qui fait que nous sommes appelés ou pas.

Ce César vous a été remis pour votre rôle dans Les Misérables, film que vous avez co-écrit. Qu'est-ce qui vous a poussé à travailler sur son écriture?

Au début, c'est Ladj Ly qui m'a proposé un rôle et qui m'a donné un droit de regard sur le scénario. J'ai pas mal travaillé avec lui sur des retours. Finalement, il m'a proposé de co-écrire avec lui et j'ai accepté. J'étais fier de rentrer dans son univers à lui. Je viens plutôt



«Je pense que la société corse est en train de bouger, qu'il y a plein de choses à raconter et j'ai envie de le partager».

d'un univers bourgeois, lui a grandi dans le 93. On se connaît depuis longtemps, on avait chacun des choses à s'apprendre et à partager. C'est comme ça que j'en suis venu à l'écriture. On nous a ensuite proposé de faire le long métrage et j'ai continué.

Que souhaitez-vous montrer dans votre cinéma, à travers l'écriture ou en tant qu'acteur ?

J'aime bien surprendre et j'aime bien créer des mystères et des contrastes chez les personnages. Je vois un peu mon métier d'acteur comme le métier d'avocat, dans le sens où j'aime bien défendre les rôles que j'interprète. J'aime bien donner ma patte personnelle, mon regard sur l'histoire et sur le personnage. C'est tout ça qui m'intéresse.

Ce rôle de policier était facile à interpréter pour vous ?

Pour moi, ça a été simple, il y avait des choses difficiles aussi mais nous avons tous joué aux flics et aux voleurs quand nous étions petits. Il y a cette figure du policier au cinéma qui a toujours été très présente. Ce sont des rôles très forts avec une variété de sentiments et d'humeurs à exprimer. Il s'agit de rôles qu'on est très exalté d'avoir à interpréter. C'était quelque chose de très riche et j'ai été très heureux de pouvoir me plonger là-dedans.

Quels sont vos modèles ?

Il y a beaucoup d'acteurs que j'aime beaucoup. J'ai toujours aimé la liberté de Gérard Depardieu. Je suis de la génération où nous étions très admiratifs de Patrick Dewaere. Je n'ai pas de modèle mais des sources d'inspiration, des acteurs américains comme Harvey Keitel, William Dafoe. Ce sont des gens qui m'inspirent par leur manière de jouer, mais aussi par leur manière d'être aussi dans la vie, de vivre leur art et leur métier.

Les Misérables est un film social et engagé ; pour vous le cinéma doit-il l'être obligatoirement ou bien peut-il parler de tout ?

Pour moi, le cinéma peut parler de tout. C'est ça, la magie du cinéma. Le cinéma est contraint par lui-même de parler et d'évoquer des choses inconscientes de la société et de l'homme en général. Tout cela est intrinsèque au cinéma. Je n'aime pas enfermer des films dans une catégorie. J'ai envie de faire de la comédie, du film de

genre. Je n'ai pas un centre d'intérêt plus fort pour le cinéma social.

Justement quels sont vos projets ?

Je viens de terminer un film de Jacques Doillon sur le harcèlement à l'école qui va s'intituler *CE2*. Sinon, j'attends de voir, pour prendre des films où je peux prendre un peu de risques ou qui me font plaisir. Je prends le temps de choisir mes prochains projets.

Il y a un personnage que vous aimeriez interpréter ?

J'aimerais bien faire des comédies, des comédies romantiques. J'ai très peu joué avec des femmes. J'aimerais vraiment jouer avec des femmes. J'aime bien la comédie romantique en général. Des rôles libres, c'est ça qui me plaît.

Vous êtes d'origine corse, qu'elle est votre vision du cinéma insulaire ?

Je ne connais pas si bien que ça le cinéma corse. Je l'ai connu avec le cinéma de Thierry de Peretti. C'est là que j'ai découvert toute une diaspora corse de comédiens, de réalisateurs et metteurs en scène de théâtre à Paris. C'est un cinéma que je découvre et qui est très riche. Là, dans le cadre du festival Arte Mare, j'ai eu la chance de rencontrer une partie de la jeune génération. J'ai l'impression qu'il y a plein de gens intéressés par le cinéma ici et que le cinéma corse a un très grand avenir. Je pense que la société corse est en train de bouger, qu'il y a plein de choses à raconter et j'ai envie de le partager.

Un projet en Corse ?

J'aimerais beaucoup. J'ai envie de retravailler avec Thierry de Peretti, il a des projets ici. J'espère que ça se fera. Mais pour l'instant, il n'y a pas de projet en particulier.

C'est une crise difficile pour le cinéma ?

J'ai l'impression qu'il y a pas mal de tournages qui se font. Dans le monde du spectacle, du théâtre, il y a des gens qui malheureusement sont beaucoup plus en difficulté que dans le cinéma. Même si les gens vont moins au cinéma et qu'il est difficile de monter des films pour des raisons de production, je pense qu'on s'en sort pas mal. Le cinéma a survécu à plein de difficultés, à plein d'épreuves et là ça va continuer. ■

LE POUVOIR DES PHOTOS POUR BRISER LE SILENCE



Photo Cécile Mansier

Dans la foulée du mouvement #Iwas, la jeune photographe bastiaise Cécile Mansier vient de lancer un projet intitulé l'Omertà de trop. Des triptyques de photos à la fois intimes et puissantes, qui mettent en avant des victimes d'agressions sexuelles et leur histoire. Pour que la parole enfin se libère.

Elle a tout juste 23 ans, de grands yeux clairs et un regard farouchement déterminé. Mais surtout, Cécile Mansier possède un don. Celui de faire dire aux photos bien plus que ne le feront jamais les mots. C'est ainsi qu'il y a quelques mois, les clichés réalisés par cette jeune photojournaliste indépendante bastiaise lors des manifestations du mouvement #Iwas* sur l'île ont secoué les réseaux sociaux et mis son travail en lumière. «*Je suis allée à la première manifestation à Bastia car on n'entend pas souvent parler de féminisme en Corse et je voulais donc jeter un œil. Ce qui m'a alors surpris, c'est qu'il n'y avait presque pas de photographes présents. On aurait dit que personne n'était intéressé par cette manifestation, et je me suis dit que ce n'était pas normal. Et puis, lorsque j'ai vu toutes ces filles en larmes, cela m'a bouleversée, car comme tout le monde, j'étais dans le déni, je me disais qu'en Corse il y avait beaucoup de sécurité*», raconte la jeune femme, qui est aujourd'hui encore étudiante en photographie à Madrid. «*Je me suis alors rendue compte que le gros problème, c'est que l'on n'ose pas parler des agressions sexuelles en Corse, que l'on ne leur donne pas de visibilité. J'ai donc voulu essayer de faire quelque chose pour aider les victimes*», reprend-elle. Armée de son fidèle appareil photo, elle réalise alors des prises de vue très représentatives de l'émotion des manifestations, puis les partage sur Internet. Des clichés où l'on voit de très jeunes femmes en larmes, révoltées contre les actes innommables qu'elles ont subi et qui souvent ont été passés sous silence. Des photos qui vont toucher et être relayées bien au delà de la Corse. «*Un matin, je me suis réveillée avec 150 000 personnes qui aimaient mes photos, s'étonne encore la jeune photographe. Donc je ne voulais pas laisser cela comme ça. Je voulais me servir de cette visibilité pour faire quelque chose de plus grand et de plus utile*». C'est donc en ce sens que Cécile Mansier vient de lancer depuis quelques semaines un projet intitulé *L'Omertà de trop*. «*Suite aux photos des manifestations, j'ai reçu beaucoup de témoignages de victimes insulaires sur les réseaux sociaux. J'ai pu constater qu'il en existe énormément en Corse, beaucoup plus que ce que l'on croit, et je voulais les aider. J'ai donc proposé à celles qui en avaient le courage de me contacter pour ce projet. Au départ, j'étais en contact avec une quinzaine de victimes. Seulement 6 ont finalement décidé d'aller jusqu'au bout de ce projet, car cela est difficile. C'est quelque chose de super intime et avant de faire chaque série de photos, j'ai tenu à ce que la confiance s'installe avec chacune de ces personnes*». Il faut dire que ce projet, Cécile Mansier l'a pensé autour d'un triptyque de photos percutantes accompagnant l'histoire de chacune des victimes qui ont accepté de participer. D'abord, deux photos de leur visage, avant et après la libération de leur parole, symbolisée par un gros scotch noir apposé sur la bouche. Une métaphore forte pour montrer qu'il est temps de se libérer de cette omertà qui existe autour des violences sexuelles. «*Sur ces clichés, on voit beaucoup de choses dans les yeux des victimes. Sur l'avant, la solitude et la peur, et sur l'après cette libération surtout de la colère et beaucoup de courage*». La dernière photo, est quant à elle sans conteste la plus émouvante et a été à chaque fois particulièrement éprouvante pour la victime, puisqu'il s'agissait de la faire revenir sur le lieu de son agression. «*Le but derrière cette photo est de montrer qu'elle se libère de ce traumatisme. Qu'elle ne*

l'oublie pas, mais qu'elle a réussi à le dépasser et à le montrer au monde, avec l'envie de le laisser derrière elle. L'objectif, c'est que cela soit impactant, et montre que si ces personnes ont réussi à parler, d'autres peuvent le faire également et ainsi pousser d'autres victimes à parler». Inciter le maximum de victimes à briser le silence, elle espère aussi pouvoir le faire grâce aux témoignages accompagnant ces triptyques. Des mots qui décrivent des agressions glaçantes et trop longtemps tues, mais aussi le récit, un peu à part, d'un garçon qui a souhaité témoigner pour raconter ce que sa sœur a vécu, et la culpabilité qui le ronge depuis. «*C'était important car je voulais montrer que lorsqu'il y a une agression sexuelle, la victime ce n'est pas seulement celle qui a subi les actes, mais c'est aussi son entourage. Que beaucoup de personnes sont atteintes et impactées après une agression sexuelle*, indique la photographe en martelant que ces séances photos, parfois dures à réaliser, sont nécessaires. *Malheureusement aujourd'hui, s'il se passe quelque chose dans le monde, si on ne le voit pas, qu'il n'y a pas de photo ou de vidéo, l'opinion publique se lasse vite et cela n'évolue pas. Pour moi le but, c'est de réussir à ce que la personne qui voit ces photos soit vraiment sensibilisée. Non seulement lise ce qu'a vécu la personne mais voit aussi sa douleur. Et qu'elle l'accepte et la croit, car pendant longtemps on a cru qu'en Corse de tels actes ne se passaient pas. D'ailleurs, aujourd'hui encore, beaucoup ont du mal à croire à ces témoignages*». Elle regrette d'ailleurs que beaucoup de victimes aient décidé de faire marche arrière au dernier moment et de ne pas faire partie du projet, notamment par rapport à leurs proches, qui avaient peur pour la réputation de la famille ou qui n'avaient tout simplement pas envie que leur entourage soit au courant de l'agression sexuelle de leur fille ou de leur sœur. «*Or c'est justement pour cela que je fais ce projet, pour que l'omertà tombe. Donc cela montre qu'il y a encore du travail à faire sur les mentalités par rapport à cela, s'alarme Cécile Mansier en confiant: Si j'ai choisi le photojournalisme, c'est que cela permet d'utiliser cette arme qu'est l'appareil pour aider des personnes, des causes sociales, les défendre et les exposer, mettre la lumière sur elles. Et c'est d'autant plus vrai que cela est très important pour notre génération de voir, mais aussi de ressentir quelque chose.* » S'il reste encore quelques mois d'école à la jeune femme passionnée et fougueuse, celle-ci entrevoit ainsi déjà la réalisation de nombreux projets photos autour de causes qui lui tiennent à cœur. Parallèlement, à *L'Omertà de trop*, elle vient notamment de se lancer dans un travail sur la dépression et le suicide, et espère prochainement partir en Palestine afin de faire un reportage témoignant en photo de la réalité quotidienne sur ce territoire. «*Ce projet que je fais en Corse m'a donné l'espoir de croire qu'à mon tout petit niveau je peux faire bouger certaines choses*», sourit-elle en lançant : «*J'ai pris conscience qu'une photo peut tout changer, d'autant plus avec les réseaux sociaux. Et j'incite d'ailleurs chacun à faire des photos de causes qui le touchent et à les partager. On ne sait jamais l'impact qu'elles pourraient avoir*». ■

Manon PERELLI

* Né sur les réseaux sociaux au début de l'été 2020, le mouvement #Iwas a poussé des dizaines de jeunes insulaires à témoigner de l'âge et des circonstances dans lesquels ils ont subi des violences sexuelles. Des manifestations organisées par la suite à Bastia, Ajaccio ou encore Calvi ont poussé la Corse à ouvrir les yeux sur de trop nombreuses agressions, longtemps passées sous silence

« Utiliser cette arme qu'est l'appareil pour aider des personnes, des causes sociales, les défendre et les exposer, mettre la lumière sur elles. »

Pour consulter l'intégralité du projet photo «*L'Omertà de trop*» de Cécile Mansier, vous pouvez visiter ses comptes sur les réseaux sociaux :

<https://twitter.com/cecilemansier>

<https://www.instagram.com/cecilemansier/>

<https://www.facebook.com/cmansier>

MÉDIAS

Le temps des premières toiles à la belle étoile

La comparaison avec *Cinema Paradiso* est sans doute terriblement bateau, mais difficile de passer à côté. Avec *Cinema ambulenti*, un documentaire de 52 minutes, la réalisatrice Félícia Massoni a choisi de raconter la vie quotidienne dans la Corse de l'après-seconde guerre, au travers de l'histoire d'un petit cinéma ambulant créé par une famille qui, sur trois générations, est parvenue à faire rêver les villageois de la Plaine Orientale, et surtout à leur faire oublier les temps difficiles, éprouvants de cette guerre et de l'occupation. Le documentaire s'ouvre sur des images d'archives, resituant ainsi l'état de la Corse en 1943, lorsqu'elle devient le premier département français à être libéré puis, dans la foulée l'USS Corsica, une île porte-avions où viennent



stationner de nombreuses unités aériennes alliées. Parmi les distractions de ces pilotes basés dans la Plaine Orientale et qui entretiennent de bonnes relations avec la population locale, les projections de cinéma, dans des «salles» de fortune. Mais c'est ce sont deux grands cinéphiles, Jean et Jeannette Bouis, qui vont s'employer à populariser le 7^e art dans la région. D'abord avec des moyens très rudimentaires, en se déplaçant en camion, de village en village, pour y organiser des projections à la belle étoile, sur un simple drap blanc. Puis, après avoir économisé «sou par sou», en ouvrant, en 1958, à Abbazia, le cinéma l'Excelsior qui deviendra et restera une véritable institution. Toujours en activité, dirigé par Jacqueline Bouis-Orsier, fille des fondateurs, classé aujourd'hui classé salle Art et Essai, il est l'unique cinéma de la Plaine Orientale. Coproduit par France 3 Corse Via Stella et MDAM – *Ma Drogue A Moi, Cinema Ambulenti* sera diffusé le 2 novembre à 20 h45 sur Via Stella. ■ PMP

AIRES D'ATTRACTION DES VILLES

86% de la population corse y réside

Le dernier numéro d'*Insee Flash Corse* s'est penché sur les aires d'attraction des villes insulaires et leur population. L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. En Corse, on dénombre sept aires d'attraction des villes regroupant 256 communes et aucune n'est supérieure ou égale à 200 000 habitants. Seules deux aires d'attraction, celles d'Ajaccio et de Bastia, abritent plus de 50 000 habitants avec une population respectivement de 114 000 et 109 000 personnes. Elles concentrent les deux tiers des résidents et la moitié des communes de l'île. Les cinq autres aires d'attraction des villes, celles de Porto-Vecchio, Corte, Calvi, L'Île-Rousse et Propriano, ont moins de 50 000 habitants. Elles regroupent ensemble 64 000 habitants soit 19% de la population corse et 84 communes. Par ailleurs, on dénombre 104 communes corses qui sont hors attraction des villes. Il s'agit de petites communes dont la moitié a moins de 150 habitants et elles totalisent 48 000 personnes soit 14% de la population insulaire. Les sept aires d'attraction des villes de Corse concentrent 86% de la population, ce qui constitue, juste après la Guyane (78%) le taux le plus bas de France, inférieur de 8 points à la moyenne nationale. Viennent ensuite la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne (87%). Au sein des aires d'attraction des villes, les pôles. Comme sur l'ensemble du territoire français, la majorité des pôles corses est composée d'une unique commune-centre, à l'exception de celui de Propriano qui en compte deux : Propriano (3747 habitants) et Viggianello (814 habitants). Et 44% de la population régionale vit dans des pôles, contre 50% au niveau national. C'est dans l'aire d'Ajaccio que la population est la plus concentrée dans le pôle, avec 62% des habitants de l'aire, soit 22 points de plus que l'ensemble des aires françaises de cette taille ; tandis que 42% de la population de l'aire de Bastia vit dans son pôle. Dans les aires de plus petite taille, la part de la population dans le pôle s'élève en moyenne à 51% sur l'île (53% au niveau national). Elle atteint toutefois 61% pour le pôles de Propriano et 59% pour celui de Corte alors que la concentration est moindre dans les aires de Calvi (46%) et de L'Île-Rousse (35%). ■ AN

Les chiffres de la semaine

73%

des consommateurs ont changé leur comportement alimentaire lors des 2 dernières années, 63% estiment que choisir son alimentation est un engagement sociétal selon les résultats d'études exclusives Kantar, Gira et ProtéinesXTC pour le SIAL Paris. Leur motivations : une alimentation plus saine (70%), plus locale et de saison (53%) et sans ingrédients controversés (44%).

Les chiffres de la semaine

6 450

immatriculations de voitures particulières neuves enregistrées au 3^e trimestre 2020 par la préfecture de Corse, soit une hausse de 69% par rapport à la même période de l'année précédente. En cumul sur 12 mois, le nombre d'immatriculations de voitures atteint 20 955 en Corse. Il se contracte ainsi de 39%. Aucune région n'est épargnée (-18,6% pour la métropole).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

5

appels à projets lancés par l'Adec entre le 20 octobre et le 9 novembre. S'adressant aux entreprises, associations et structures de l'économie sociale et solidaire, ils portent sur 5 thèmes : communication bilingue des PME, handicap et insertion par l'emploi, actions collectives d'internationalisation, recrutement de stagiaires liés à l'internationalisation, économie du sport.

**CREATION
SOCIETE**

N° 01



**Me Pierre-Dominique
CERVETTI**

8, rue Michel Bozzi - 20000 Ajaccio

T : 04 95 23 01 31

@ : mnc.avocats@orange.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à AJACCIO [20000] du 15/10/2020, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée [SARL] Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION :

HOLDING HAUSTRATE

CAPITAL : 5.000 € correspondant à un apport en numéraire : 500 parts sociales, de 10€ chacune, entièrement libérées de leur valeur nominale ;
SIÈGE SOCIAL : PORTICCIO [20166], Lieu-Dit Vieux Village, Les Molini, Albireccia.

OBJET : Participer activement à la conduite de la politique de groupe de sociétés et au contrôle de ses filiales dans le cadre d'activités industrielles ou commerciales qui mobilise des moyens spécifiques et rendre, le cas échéant et à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

GÉRANT : M. Morgan, Attilio, Henri HAUSTRATE, né le 19/04/1976 à SENLIS [OISE], demeurant à Porticcio [20166], Lieu-Dit Vieux Village, Les Molini, Albireccia.

La Société sera immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Le Gérant,

N° 02

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 14/10/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

COTTAGE "A SPOSATA"

Siège social : Résidence Angélique, Lieu-dit " Nodo ", 20113 Olmeto
Capital : 100 €
Objet social : Gestion de locations de biens immobiliers ; Commerce d'objets divers et d'antiquité. Président : Mme NASSIET SANTONI Véronique demeurant Résidence Angélique, Lieu-dit Nodo, 20113 Olmeto élu pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 03

AJJ INVEST

Société Civile de Participation

Au capital de 400.000 euros

Siège social : Rue des Oliviers

20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée à PORTO-VECCHIO du 8 octobre 2020, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile de Participation

Dénomination sociale : AJJ INVEST

Siège social : Rue des Oliviers, 20137 Porto-Vecchio

Objet social : Prise de participation, par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, dans toute société quels qu'en soient la forme et l'objet ; Gestion des dites participations, le cas échéant, aliénéation de participations ; Toutes activités immobilières non réglementées, et notamment, acquisition de tous biens et droits immobiliers, démembrements ou non, administration et gestion de tous biens et droits immobiliers, le cas échéant leur aliénéation ; Réalisation de recherches et d'études immobilières ou financières ; Assistance et conseil en matière de gestion, de management et de stratégie ; Le tout pour autant que ces activités conservent un caractère exclusivement civil.

Durée : 99 ans

Capital social : 400.000 euros, constitué à concurrence de 2000 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 398.000 euros au moyen de l'apport de la pleine propriété des 1925 parts sociales de 20 euros chacune numérotées de 1 à 1925 inclus de la SARL MIDORINOSHIMA au capital de 38.500 euros dont le siège social est 5 Avenue Maréchal Leclerc, 20137 PORTO-VECCHIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n°490 599 560.

Gérance : Mme Arisa SUDA et M. Jean Jacques BACCI, demeurant ensemble 5 Avenue Maréchal Leclerc, 20137 Porto-Vecchio

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour toute autre cession.

Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

N° 04

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/10/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

UNIVERS

Siège social : 9 Boulevard Général de

Gaule - 20200 Bastia

Capital : 10.000 €

Objet : La création et l'exploitation d'un ensemble hôtelier et de tous les services qui s'y rattachent, directement ou indirectement

Président : La Société L'INTERCONTINENTAL, Société civile au capital de 1.728.200 euros domiciliée sis 9 Boulevard Général de Gaule, 20200 Bastia et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 834 287 518 RCS Bastia,

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia.

N° 05

CGACL

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 Euros

Siège social : 4, avenue Kennedy

20090 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 17 septembre 2020, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CGACL

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée,

Siège social : 4, avenue Kennedy - 20090 Ajaccio.

Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptables dès son inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 500 Euros,

Président : Monsieur BROCHIER Didier, Ernest, Eugène, demeurant 1380 avenue d'Avignon - 84140 Montfavet, assure la présidence.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Le Président.

N° 06

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 14 octobre 2020, à Bastia [20200], il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination de la société :

PLANET COURTAGE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Objet : La société a pour objet le négoce et courtage de produits de la mer, l'achat, et la vente de tous produits de la mer frais, congelés ou salés et la commercialisation de tous produits de la mer ou d'eau douce et autres dérivés.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, y compris la prise de participation dans toutes sociétés.

Siège social : 11 rue Sisco, 20200 Bastia

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Capital social : 1000 Euros, constitué par apport en numéraire exclusivement.

Président : Monsieur Pierre, Pascal PLANET, demeurant 11 rue Sisco, 20200 Bastia.

Immatriculation : RCS de Bastia.

Pour avis et mention,
Le Président.

N° 07

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/10/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

NICOLAS CESARI HOLDING

Siège social : Chemin de Poggio Rosso, 20215 Vescovato. Capital : 852.384€.

Objet : Activité de société holding. Président : M CESARI Nicolas, Chemin de Poggio Rosso, 20215 Vescovato. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de Bastia.

N° 08

CABINET

ROMAIN VINCENTI

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 3000 euros

Siège social : Résidence Bagatelle

Rue Juge Falcone - 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 octobre 2020 à Bastia, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination :

CABINET ROMAIN VINCENTI

Siège : Résidence Bagatelle - Rue Juge Falcone - 20200 Bastia

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 3000 euros

Objet : Exercice de la profession d'expert-comptable

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Romain VINCENTI, demeurant 25 Route de Sainte Lucie - 20200 Ville Di Pietrabugno

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis,

N° 09

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 08/10/2020, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI COMI

Siège social : chez Mr BALLONI-ATTARD Michel - Lieu-dit SARDANI - 20146 SOTTA Capital : 1000 €
Objet social : acquisition & location de tous biens et droits immobiliers
Gérance : M BALLONI-ATTARD Michel demeurant Lieu-dit SARDANI - 20146 SOTTA
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 10

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 16/09/2020, il a été constitué une EURL dénommée LM CONSEILS. Siège social : 12 Quai des Martyrs de la Libération, 20200 Bastia. Capital : 100 €. Objet : La négociation commerciale sous toute ses formes dans le secteur de l'immobilier.

Le consulting. Etude et suivi de Projet. Mise en œuvre de projet commerciaux ou non. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la présidence, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. Gérance : Mme Laetitia VALENTINI MARCHI, rue Laurent Casanova - avenue Albert Gillo - Bât C - 20200 Bastia. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de Bastia.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BASTIA en date du 15 octobre 2020, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : CORSIC'ANALYSES, SIEGE SOCIAL : Lieu-dit UCCINI, Ortu Simonetta, Bastia 20200 [Haute-Corse]
OBJET : L'accueil sous supervision de patients ou de clients aux fins de consultations de psychanalyse existentielle selon la méthode SOPHIA ANALYTIQUE.

- L'Organisation et la mise en place de séminaires et de colloques de psychanalyse existentielle.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 500 euros
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toutes les cessions (excepté entre associés) sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Christian BENEFORTI, demeurant Lieu-dit Uccini, Ortu Simonetta, BASTIA 20200 [Haute-Corse],

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 08 octobre 2020, à FELICETU [20225], il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination de la société :

A MALACELLA

Forme : Société par Actions Simplifiée
Objet : Brasserie de bière artisanale et fabrication de toutes autres boissons, la distribution et le commerce de ces boissons. La vente de marchandises promotionnelles liées à l'activité de fabrication de bière et l'organisation d'événements autour de l'activité de fabrication de bière.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, y compris la prise de participation dans toutes sociétés.

Siege social : E Cime, 20225 Felicetu.
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Capital social : 1000 Euros, constitué par apport en numéraire exclusivement.

Président : Mr Marcu-Maria NOBILI, demeurant E Cime, 20225 Felicetu,
Directeur Général : Mr Antoine PANTANI, demeurant Lieu-dit Labretto, Chemin d'Agliani, 20600 Bastia,

Transmission des actions - Agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elle ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation : RCS de Bastia.

Pour avis et mention,

**B. LEONELLI**

Avocat

5, Rue César Campinchi

20200 Bastia

Tel. 04.95.31.69.67

Email :

cabinet.leonelli@orange-business.fr

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 09 Octobre 2020, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile,
Dénomination sociale : " SCI MINAT"
Siege social : Bastia [20200] 3, Boulevard Général Giraud
Objet social : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la société : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
Capital social : 1.000 €.
Gérance : Monsieur Dominique GHISONI, demeurant à Bastia [20200] 3, Boulevard Général Giraud,
Immatriculation de la société au R.C.S de BASTIA.

Pour avis, Le Gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SAS dénommée :

Mconcept Immo

Siege Social : Colliine de Lava - 20167 Appietto

Capital social : 1500,00 €

Objet Social :

- La réalisation d'études de planification d'organisation et généralement de programmation dans les domaines immobiliers, industriels, commerciaux et financiers. Coordination de chantiers.

- La promotion, d'achat, de vente ou de commercialisation.

- L'activité d'agence immobilière notamment l'activité d'administration de biens et de gestion immobilières, l'activité de transactions immobilières, toutes prestations annexes à cette dernière activité, le conseil, et l'assistance en matière financière et immobilière. L'activité de marchands de biens.

Président : Mme Manon Massarotto demeurant Colline de Lava, 20167 Appietto élue pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont cessibles avec l'accord des actionnaires de la société aux tiers.

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS d' Ajaccio.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/10/2020, il a été constitué une SCI dénommée :

NJP

Siege social : Lieu-dit Piana, Route de Canetto, Bonifacio, 20169 Bonifacio.
Capital : 100 €. **Objet :** Achats, locations de biens immobiliers. **Gérant :** Mme ACQUAVIVA Nathalie, Route de Canetto, Lieu-dit Piana, 20169 Bonifacio. **Cession de parts :** Agrément requis sauf entre associés. **Durée :** 99 ans. **Immatriculation au RCS d' Ajaccio.**

YOBA

Société Civile

Au capital de 2000 euros

Siege social : Route de Benciugno

Trinité, 20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée à PORTO-VECCHIO [20137] du 13 octobre 2020, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : YOBA
Siege social : Route de Benciugno, Trinité, 20137 Porto-Vecchio

Objet social : Prise de participation, par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet ; Gestion des dites participations, le cas échéant, aliénéation de participations ; Toutes activités immobilières non réglementées, notamment l'acquisition, l'administration, la gestion, l'aliénéation de tous biens et droits immobiliers, démembrements ou non ; Réalisation de recherches et d'études immobilières ou financières ; Assistance et conseil en matière de gestion, de management et de stratégie ;
Durée : 99 ans
Capital social : 2000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Pierre, Jacques ANDREANI et Mme Catherine Annie ANDREANI, née MARQUIE, demeurant ensemble Route de Benciugno, Trinité, 20137 Porto-Vecchio.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés ; Agrément des associés à l'unanimité pour toutes autres cessions.
Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : APG.eTech **Capital :** 3000€
Siege social : rue René Biancarelli, 20137 Porto-Vecchio **Objet :** conseil en innovation et digitalisation des entreprises. **Durée :** 99 ans. **Président :** M. Cadre Alexandre demeurant 10 rue Stalingrad, 95110 Sannois La cession à un tiers de titres par un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Tout associé le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandat confié à un autre associé, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.
RCS : Ajaccio.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 13/10/2020 :

Forme : SAS

Dénomination : Institut Professionnel de Formation Course "I.P.F.C"

Capital : 5000 euros

Siege social : Villa Bangalore, lot Fratti, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio

Objet : Formation continue d'adultes et formation en apprentissage CFA.

Durée : 99 ans

Chaque action confère une voix et une présence aux assemblées.
Clause d'agrément de cession des actions et d'inaliénabilité de 10 ans
Présidente : VICARI Michelle Christine, demeurant 5, chemin de Waldeck Rochet, Terre Sainte, 97410 Saint Pierre
Immatriculation : RCS Ajaccio.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Ajaccio en date du 10 octobre 2020, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VBO

Siege social : Résidence L'Aparté - Bât.A - Route de Mezzavia - 20167 Ajaccio

Objet : L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 500 euros

Gérance : Madame Vannina BLANC, demeurant Résidence L'Aparté - Bât A - Route de Mezzavia - 20167 Ajaccio
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.

Pour avis,
Le gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 13 Octobre 2020.

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MISSION SANTE CORSE

Forme : SAS

Objet : La formation professionnelle destinée à des adultes entrés dans la vie active et la formation interne des administrations publiques.

Siege social : Résidence Finosello 2 - Bât C1 - RDC - 20090 Ajaccio

Capital : 500 Euros divisé en 500 parts de 1,00 Euros chacune.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

PRESIDENCE : Mr Frassati Louis, Jules, Antoine, Dominique demeurant 52 lot les Hespérides, 20215 Vescovato. Né le 11/07/1996 à Marseille[13]

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' Ajaccio.

Pour avis,

MODIFICATION GERANT**AZUR FORMA**

SARL au capital de 1.000 €uros

Siege social : Maison près de l'Aqueduc

20167 Mezzavia

RCS Ajaccio 800 303 109

Aux termes d'une décision en date du 22/09/2020, l'associée unique a nommé en qualité de cogérants, pour une durée illimitée :

- Monsieur Philippe Alain Marie MAGNAN, demeurant à AJACCIO [20090], Résidence Villa Serena, Rue Martin Borgomano, Bât B1.

- Madame Marie DELLE CASTELLE, épouse de Monsieur Laurent MAIGNOT, demeurant à CARCASSONNE [31000], 49, Chemin de Metelait, Villalba.

- Monsieur Stéphane FERRIER, époux de Madame Lydie LAMBERT, demeurant à CHALABRE [31230], 14, Plaisance.

- Monsieur Michel, Joseph, Félix BRINGER, époux de Madame Sophie BOURDEL, demeurant à SAINT-ALBAN [31140], 32, Rue des Coquelicots.

Pour avis,
La Gérance.

N° 22

**SOCIETE CIVILE PARTICULIERE
DU YACHTING CLUB
DE SANT AMBROGGIO**

Société Civile au capital de 477.187 €
Siège : Marine de Sant Ambroggio
Port de Plaisance Eugene Ceccaldi
20260 Lumio
443981931 RCS de Bastia

Par décision des associés du 08/08/2020, il a été décidé de :
- Prendre acte du départ du Gérant M. ANFRIANI Jean décédé.
Mention au RCS de Bastia.

N° 23

SARL ILB

SARL au capital de 8000 euros
Siège social : Résidence La Palmeraie
Boulevard Louis CAMPI
20090 Ajaccio
RCS Ajaccio 883 901 423

**AVIS DE NOMINATION
D'UN CO-GÉRANT**

Par acte SSP du 13/10/2020, les associés ont décidé de nommer en qualité de co-gérant, aux côtés des gérantes actuelles qui restent en fonction : Monsieur Abdelali MANNI né le 11 juillet 1978, de nationalité française, demeurant 38, Quai Madeleine - 45000 ORLEANS.

Pour avis,
Les gérantes.

N° 24

**SOCIETE CORSE
DE DIFFUSION
SOCODI CORSE PNEUS**

SARL au capital de 7.622 €
Siège : B Chemin des Cypres
20000 Ajaccio
421602616 RCS Ajaccio

Par décision de l'AGE du 10/09/2020, il a été décidé de :
- Nommer Gérant Mme LECA Samantha Lieu-dit Confina, Pela Currachia, 20129 Bastelicaccia en remplacement de M. LECA Alain démissionnaire.
Mention au RCS d'Ajaccio.

**TRANSFERT
SIEGE SOCIAL**

N° 25

TRANSFERT DE SIÈGE

Les associés de la société AGENCE DU 36, société par actions simplifiée au capital de 1000€, immatriculée sous le numéro 852 655 125 au RCS de Bastia, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 08 octobre 2020, les décisions suivantes ont été prises :
Suite à cession d'actions entre les associés, le siège social de la société est transférée de (ancien siège) 36 Boulevard Paoli, 20200 Bastia à (nouveau siège) Chez Monsieur Jean-Philippe BOULET BOUTET CASALTA, Résidence le Grand Large, Bâtiment A, lieu-dit Guadelle, 20200 Ville di Pietrabugno. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention.

N° 26

SCI A.R.E

S.C. au capital de 612 euros
Siège social : Lieu-dit Nazza
Tintorajo - 20600 Furiani
444 671 416 RCS Bastia

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/20, l'AGE a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal du Lieu-dit Nazza, Tintorajo, 20600 FURIANI au Lieu-dit Arbuceta, 20620 BIGUGLIA à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

N° 27

B.P.G

Société Civile au capital de 1.000 €
Siège social : 155, avenue de Clichy
75017 Paris
507 642 643 RCS Paris

MODIFICATIONS

Par AGE du 1er octobre 2020, il a été décidé de transférer le siège social Route du Bord de Mer, 13, Chemin Granu Grossu, 20260 LUMIO.
Objet : Acquisition, prise à bail, édification, administration, exploitation, gestion de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Bastia.

N° 28

SCI LA TOSCANE

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 26, Impasse de Batz
35890 Laillé
RCS Rennes 494037609

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 15 Résidence Prunelli, Rocade, Commune de Cauro par Porticcio 20166 GROSSETO-PRUGNA à compter du 01/11/2020. Durée : 99 ans. Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la gestion, la location et l'administration de biens mobiliers et immobiliers. Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance.

N° 29

ELLIPSE IMMOBILIS

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 26, Impasse de Batz
35890 Laillé
RCS Rennes 493938302

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 15 Résidence Prunelli, Rocade, Commune de CAURO par PORTICCIO, 20166 GROSSETO-PRUGNA à compter du 01/11/2020 Gérance : M GODARD Christian GODARD demeurant 15 Résidence Prunelli, Rocade, Commune de CAURO par Porticcio 20166 GROSSETO-PRUGNA. Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS d'AJACCIO.

N° 30

STEMI 13290

Société Civile Immobilière
Au capital de 7.500 euros
Siège social :
12, Chemin La Carraire des Arlésiens
13710 Fuveau
807 800 248 RCS Aix En Provence

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2020 de la Société STEMI 13290, il résulte que le siège social a été transféré au Aja Alla Rolla - 20256 Corbara, à compter du 1er octobre 2020. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 807 800 248 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Il résulte également que le nom de Madame Joëlle VIAUX, nouvelle Gérante, demeurant Aja Alla Rolla - 20256 Corbara, a été substitué dans les statuts à celui de Monsieur Michel ALMERICH démissionnaire.
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS : d'Aix-En-Provence et de Bastia.

Pour avis,

N° 31

ATELIER ARCHI-MED

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège social : Villa Poggiale n°4
1793, Route Supérieure de Cardo
20200 Bastia
489 867 218 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 12 février 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ATELIER ARCHI-MED a décidé de transférer le siège social du Villa Poggiale n°4 - 1793 Route Supérieure de Cardo - 20200 BASTIA au Villa Grégory - 1971, Route Inférieure de Cardo - 20200 BASTIA à compter du 1er janvier 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 32

ABP CONSTRUCTION

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000,00 €
Siège social : 32, Cours Paoli
20250 Corté
RCS Bastia 818 285 835

Par décision des associés à Corté le 19 octobre 2020, il a été acté le transfert du siège social de la société à 20250 Corté - Immeuble Les Terrasses de Panat - 1, avenue de la République à compter de ce 19 octobre 2020. L'article 4 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 4 - Siège social

* Ancienne mention :

Le siège social est fixé à : 32, Cours Paoli - 20250 Corté.

* Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à : Immeuble Les Terrasses de Panat - 1, avenue de la République - 20250 Corté.
Le dépôt sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, Le Gérant.

N° 33

CASALIU

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : Saint Cyr Au Mont D'or
(69450) 12, Route de Saint Romain
852.161.553 RCS Lyon

L'AGE du 6/10/2020, a décidé à compter de cette même date de transférer le siège social de SAINT CYR AU MONT D'OR (69450), 12 Route de Saint Romain, à SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO (20144), Commune de Zonza, Lieu-dit CARAMONTINU, Lotissement Domaine ARINELLA, Lot 7. Cette société est dirigée par Madame Marion ILLIANO, demeurant à GLEIZE (69400), 1390 Route de la Grange Chervet. La société anciennement immatriculée au RCS de LYON sera immatriculée au RCS d'AJACCIO.

N° 34

SCI PETITE TERRE

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 26, Impasse de Batz
35890 Laillé - RCS Rennes 512915539

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 15 Résidence Prunelli, Rocade, Commune de Cauro, par Porticcio, 20166 GROSSETO-PRUGNA à compter du 01/11/2020. Durée : 99 ans. Objet : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers. Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS d'AJACCIO.

N° 35

**ETUDES REALISATIONS
ARCHITECTURALES
MAISONS INDIVIDUELLES**

SAS au capital de 3650 €
Siège social : Résidence Val Di Licci
Chemin d'Agnaredda
20137 Porto-Vecchio
839 018 397 RCS Ajaccio

L'AGE du 03/08/2020 a transféré le siège au 83 route de Bastia, Quartier la Poretta, 20137 Porto-Vecchio à compter du 01/10/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS d'Ajaccio.

N° 36

IMANE

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000,00 €
Siège social : Imm. Pauline Bonaparte
Rue Nicolas Péraldi - 20090 Ajaccio
491 251 575 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2020, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 12 octobre 2020, de Jardins de l'Empereur - Imm. Lucien - 20000 Ajaccio, à Rue Nicolas Péraldi - Imm. Pauline Bonaparte - 20090 Ajaccio. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

KNBL CORTE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2000,00 €
Siège social : 32, Cours Paoli
20250 Corté
RCS Bastia 803 166 917

Par décision des actionnaires à Corté le 19 octobre 2020, il a été acté le transfert du siège social de la société à 20250 Corté - Immeuble Les Terrasses de Panaté - 1, avenue de la République à compter de ce 19 octobre 2020. L'article 4 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 4 - Siège social*** Ancienne mention :**

Le siège social est fixé à : 32, Cours Paoli - 20250 Corté.

*** Nouvelle mention :**

Le siège social est fixé à : Immeuble Les Terrasses de Panaté - 1, avenue de la République - 20250 Corté.

Le dépôt sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, Le Président.

POUR ACCELERER VOS DEMARCHES
PAIEMENT
PAR CARTE BANCAIRE



SUR PLACE **OU PAR TELEPHONE**

N° 38

LAUMA-DI-CAVU

SARL au capital de 1.500 €
Sise : 14, rue du Docteur Lesne
59320 Emmerin
Immatriculée 841 319 049
RCS Lille Métropole.

Par AGE du 15 septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social à la Résidence LAUMA-DI-CAVU, Le Hameau du CAVU - 20144 Sainte LUCIE de Porto Vecchio, ZONZA à compter du 15 septembre 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n° 841 319 049 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'Ajaccio. Gérance : Monsieur Marc LAMBERT, demeurant Résidence LAUMA-DI-CAVU - Le Hameau du CAVU - 20144 Sainte LUCIE de Porto-Vecchio - ZONZA.

N° 39

RESIDENCE LES LIEGES DE PALOMBAGGIA

SARL au capital de 7.630 €
Siège social :
Chez Madame Michèle PIETRI
20243 Isolaccio-Di-Fiumorbo
441 140 134 R.C.S. Bastia

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE :

Paul Gérard GUTMAN, Résidence les Lièges de Palombaggia, Route de Palombaggia, 20137 PORTO-VECCHIO.

De l'AGE du 05/10/2020, il résulte que le siège social a été transféré Route de Palombaggia, 20137 PORTO-VECCHIO à compter du même jour.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 40

BACARECCIA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622.45 Euros
Siège social : Lieu-dit Puntimoso
20230 San Nicolao
R.C.S Bastia n° 341 682 904

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 Septembre 2020 a décidé de proroger la durée de la société de 15 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 25 Juin 2032, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. L'article 1.4 des statuts a été modifié en conséquence. Les actes et pièces relatifs à la modification seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis et mention, Le gérant.

N° 41

C.O.

SAS au capital de 200 €
Siège social : Lot 14 - Farone
ZI Baléone - 20167 Afa
888318052 RCS Ajaccio

L'AGE du 10/10/2020 a :
- Nommé Mme Molinero Severine 28 résidence Vazzio, 20090 Ajaccio à la fonction de président en remplacement de M. Bartoli Jacques.

- Nommé M. Bartoli Jacques, Id Canettu, 20153 Guitera Les Bains à la fonction de directeur général en remplacement de Mme Molinero Severine à compter du 10/10/2020. Dépôt au RCS d'Ajaccio.

N° 42

BOUCHERIE DES ELEVEURS

Société par Actions Simplifiées
Au capital de 1000 euros
Siège social : Avenue de Bastia
Les 4 Chemins - 20137 Porto-Vecchio
835099839 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 19 octobre 2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur El yousfi Nabil, Souheil de démissionner de ses fonctions de Président et a nommé en qualité de nouveau Président Monsieur El yousfi Omar, demeurant Lotissement de Campo Meta - N°82 - 20600 FURIANI, pour une durée illimitée à compter du 19 octobre 2020.

Pour avis, Le président.

N° 43

SOPHRO-ANALYSE CORSE

SASU au capital de 100 €
Siège : A Funtanella
20167 Valle Di Mezzana
811220953 RCS Ajaccio

Par décision de l'AGE du 17/10/2020, il a été décidé à compter du 20/10/2020 de :
- Transférer le siège social au CHIOSO VECCHIO, 20140 PETRETO-BICCHISANO.
- Nommer Président Mme PAILLER Marie-Helene Chioso-Vecchio, 20140 PETRETO-BICCHISANO
Mention au RCS d'Ajaccio.

STRATTON AND CO

SARL au capital de 500 €
Siège social : Lotissement Les Lièges
Route d'Arca - 20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio 881 106 090

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/10/2020, il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 15/10/2020. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Président : M CHOCHRON JEREMY demeurant LOT LES LIEGES - ROUTE D'ARCA - 20137 PORTO-VECCHIO Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles. Les actions sont cessibles uniquement avec l'accord du Président de la Société. Les statuts ont été modifiés en conséquence. **Modification au RCS d'AJACCIO.**

N° 45

AVIS

Les associés de la société U FIUMICELLU, Société par actions simplifiées au capital de 32.400 euros, dont le siège social est situé à 9, chemin du Fiumicellu, 20200 SAN MARTINO DI LOTA, immatriculée sous le numéro 480 198 571 au RCS BASTIA se sont réunis et aux termes de l'assemblée générale en date du 01/10/2020, il a été décidé de la modification de l'enseigne de l'établissement, à savoir :

HOTEL CASA MEA

Les modifications seront apportées au Registre de Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis, La Présidence.

N° 46

RICMON MENUISERIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 120.000 euros
Siège social : Z.I de Caldaniccia
20177 Sarrola-Carpolino
529 915 118 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 30/8/2020, l'associé unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités relatives à l'achat, la vente, la gestion de titres de participation, et l'achat, la vente, la gestion de supermarché et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 47

DOMAINE DE TREMICA

EARL au capital de 7500,00 euros
Siège social : Casaglione
20111 Casaglione
838 109 460 RCS Ajaccio

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée "DOMAINE DE TREMICA" réunie en AGE le 01/07/2020 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de Production et vente de fruits et légumes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour Avis, La gérance.

DISSOLUTION LIQUIDATION

N° 48

ESPACES MARKETING INTERNET OUTILS

Sigle : M.I.O.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 €
Siège social : Résidence Caroline III
Avenue Christophe Colomb
20260 Calvi
507 572 006 R.C.S. Bastia

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2020, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Claudine CHASPOUL, demeurant 29 Rue Rambuteau, 75004 PARIS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, sis Résidence Caroline III, Avenue Christophe Colomb, 20260 CALVI [Corse].

RCS : Bastia.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 49

ESPACES MARKETING INTERNET OUTILS

Sigle : M.I.O.
Société à Responsabilité Limitée
En Liquidation au capital de 2.000 €
Siège social : Résidence Caroline III
Avenue Christophe Colomb
20260 Calvi
507 572 006 R.C.S. Bastia

En date du 31 juillet 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a :

- approuvé le compte définitif de liquidation,
- prononcé la clôture définitive de la liquidation à compter du même jour,
- donné quitus au Liquidateur de sa gestion et l'ont déchargé de son mandat.

Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia et la société sera radiée du RCS Bastia.

RCS : Bastia.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 50

GV

Société Civile Immobilière
En liquidation au capital de 1000 euros
Siège social : 2, Place Paoli
20250 Corte [Corse]
430 253 385 RCS Bastia

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

- L'assemblée générale des associés du 15 octobre 2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, Le liquidateur.

SCI DI A MURTELLA

Société Civile
Capital : 457,35 Euros
Siège social :
Chemin de Milella (prolongé)
Plaine de Peri - 20167 Péri
R.C.S. : Ajaccio D 324 832 500

Suivant décision en date du 16 octobre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, sous régime légal. Xavier BISGAMBIGLIA, jusque-là gérant, a été nommé liquidateur de la Société avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour Avis, La Gérance.

MATEYS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Résidence Casteluccio
Bât. B 4 - 20090 Ajaccio
829 152 610 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Michaël, Alain, Jean COUFRANC, demeurant Résidence Casteluccio, Bât. B 4, 20090 AJACCIO, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Résidence Casteluccio, Bât. B 4, 20090 AJACCIO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

COCOLOCO

Société par Actions Simplifiée
à Associé Unique
Au capital de 500,00 euros
Siège : 155, Avenue des Chênes
20290 Borgo
RCS Bastia 828 897 090

Par PV d'AGO du 23/01/2020, les associés statuant au vu du rapport du liquidateur a :

- Approuvé les comptes de liquidation,
- Donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
- Décidé la répartition du produit net et de la liquidation,
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation,

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Mention : RCS de Bastia.

Pour avis,

MATEYS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Résidence Casteluccio
Bât. B 4 - 20090 Ajaccio
Siège de liquidation :
Résidence Casteluccio, Bât. B 4
20090 Ajaccio-829152610 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2020 au Résidence Casteluccio, Bât. B 4, 20090 AJACCIO, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Michaël, Alain, Jean COUFRANC demeurant Résidence Casteluccio, Bât. B 4, 20090 AJACCIO, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

AVIS

Aux termes du PV de l'AGE du 15/09/2020 - enregistré à AJACCIO le 25/09/2020 - dossier 2020 00030195 - réf. 2AG4P312020 A01064 - l'associé de la SASU U PIATTU au capital de 500 € - siège social Chemin de CIRRENDINU par Villata - ZONZA - 20144 Saint Lucie de Porto-Vecchio - a décidé :

- dissoudre à compter du 15 Septembre 2020

- de nommer en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus selon la loi et les usages : Madame Sylvie BISSON demeurant Chemin de CIRRENDINU par Villata, ZONZA, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio.

- de fixer le siège social de la liquidation au Chemin de CIRRENDINU par Villata, ZONZA, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour extrait et mention,

ZYR-DENTAL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 euros
Siège social :
13, Rue Docteur Del Pellegrino
20090 Ajaccio
Siège de liquidation :
13, Rue Docteur Del Pellegrino
20090 Ajaccio
821 222 403 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2020 au 13, Rue Docteur Del Pellegrino, 20090 AJACCIO, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Antoine SANTAOLALLA, Hameau de Pietrosella, 20167 ALATA, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

A RICINICCIA

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 8000 euros
Siège social : Lieu-dit Valleccia
c/o SCI Aria Marina - 20245 Galeria
484 234 109 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Madame Agnès HUET, demeurant Galeria, 20245 Galeria et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,

A RICINICCIA

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 8000 euros
Siège social : Lieu-dit Valleccia
c/o SCI Aria Marina - 20245 Galeria
484 234 109 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2020 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Agnès HUET, demeurant Galeria, 20245 Galeria, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Galeria, 20245 Galeria, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,

SCI CARMANTO

Société Civile en liquidation
Au capital de 300.000,00 euros
Siège : C/O Pierre Tognetti
Lieu-dit Campelle Soprane
20233 Pietra Corbara
SIRET : 448 654 731 00018

L'Assemblée Générale réunie le 29 Juillet 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre TOGNETTI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

Société Méditerranéenne
d'Economie de la Construction

« SOMEC »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : Résidence Parc Impérial
Le Trianon - Route des Cèdres
20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 511 269 847

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social, en date du 1er octobre 2020, enregistrée au SPFE d'Ajaccio le 19 octobre 2020 dossier n° 2020 00033199, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au siège social devenu siège de la liquidation. Elle a nommé monsieur Anthony PERRINO aux fonctions de liquidateur, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces nécessaires à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

« SUD SERVICES »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Résidence Parc Impérial
Le Trianon - 1, route des Cèdres
20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 830 395 737

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social, en date du 1er octobre 2020, enregistrée au SPFE d'Ajaccio le 19 octobre 2020 dossier n° 2020 00033202, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au siège social devenu siège de la liquidation. Elle a nommé monsieur Anthony PERRINO aux fonctions de liquidateur, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces nécessaires à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

GV

Société Civile Immobilière
En liquidation au capital de 1000 euros
Siège social : 2, Place Paoli
20250 Corte (Corse)
430 253 385 RCS Bastia

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2020, il résulte que :
- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter de ce jour suivi de sa mise en liquidation.
- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Gilles Vergne demeurant facciata, Plaine de Peri, 20167 Peri, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif le siège de la liquidation est fixé au siège de la société.
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

EXTRAIT DE JUGEMENT

N° 63

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :
Casadi [SARL] - Résidence Casaluna
Bât A1 - 20290 Borgo
Activité : Objets de décoration, meubles et luminaires à Borgo 20290, Centre Commercial Santa Devota
RCS Bastia : B 878 159 243, 2019 B 667
Date de cessation des paiements : 01/10/2020
Liquidateur :
SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :
<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

N° 64

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a Mis fin à la procédure de Sauvegarde de :
Miss Gail [SAS] - Quartier du Fango
L'Annonciade - 20200 Bastia
Activité : Holding
RCS Bastia : B 407 996 610, 96 B 128

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :
La Salle [SAS]
11A Résidence Amurella
20600 Bastia

Activité : Snack, petite restauration "Le Saint Jo" Imm. Le Maroni, Bât B, Quartier Saint Joseph, 20600 Bastia
RCS Bastia : B 823 824 446, 2016 B 614
Date de cessation des paiements : 31/03/2020

Liquidateur :
SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>
Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

N° 66

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :
Cote West [SASU]
Boulevard Pierre Pasquini
Domaine d'Occi
20220 l'Île-Rousse

Activité : Production audiovisuelle
RCS Bastia : B 422 412 270, 2019 B 394
Date de cessation des paiements : 15/09/2020

Liquidateur :
SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>
Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

N° 67

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Mis fin à la procédure de Sauvegarde de :

La Société du Fango [SAS]
Centre Leclerc - l'Annonciade
Quartier du Fango
20200 Bastia
Activité : Exploitation d'un supermarché et d'un drive
RCS Bastia : B 329 312 789, 84 B 30

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a Arrêté le Plan de Redressement de :
L'Oru Biancu
I Fratelli Orsini [SAS]
Res La Vallée
120 Via Santa Laurina - Cateraggio
20270 Aléria

Activité : Boulangerie - Pâtisserie
RCS Bastia : B/818 355 935, 2016 B 108
A fixé la durée de ce plan à 10 ans
Commissaire à l'exécution du Plan :
SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.



N° 69

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a Arrêté le Plan de Redressement de :
Quaillet Merlaud Fanny,
Nadège, Ginette
"Fanny Coiffure"
Campo Longo
Route de Calenzana
20260 Calvi

Activité : Salon de coiffure mixte
RCS Bastia : A/452 548 738, 2012 A 169
A fixé la durée de ce plan à 10 ans
Commissaire à l'exécution du Plan :
SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

N° 70

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Reprise de la procédure de Liquidation Judiciaire de :
Concept Design [SARL]
5, rue Jean Casale
20200 Bastia

Travaux publics et bâtiment - Maçonnerie générale
RCS Bastia : B 527 931 828 - 2010 B 432
A désigné comme Liquidateur :
La SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 13/10/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Liquidation Judiciaire de :
Pro-Plaque [SAS]
Résidence Santa Lucia
Lieu-dit Prunete

20230 Santa Lucia di Moriani
Activité : Plâtrerie - Plaquisterie - Peinture
RCS Bastia : B 819 399 841, 2016 B 212

Liquidateur :
SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

N° 72

AMFISA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.200,00 euros
pour le Porté à 401.200,00 euros
Siège social : Les Quatre Portes
20137 Porto-Vecchio
802 644 088 RCS Ajaccio

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 juillet 2020,
- Du certificat délivré par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
- Du procès-verbal des décisions du Président du 16 juillet 2020 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de quatre cent mille euros [400.000,00 euros] par émission de quarante mille [40.000] actions nouvelles de numéraire, et porté de 1.200,00 euros à 401.200,00 euros.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

* Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille deux cents euros [1.200,00 euros].

* Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre cent un mille deux cents euros [401.200,00 euros].

Pour avis,
Le Président.

N° 73

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'AGE de la SCI CB CORSICA, capital 186.000 €, siège social VESCOVATO [20215], Quartier Capucini, Bavajola, RCS BASTIA : 823 330 758 s'est réunie le 30/09/2020 pour voter l'augmentation du capital d'une somme de 30.000 € pour le porter à 216.000 réparties aux associés à proportion de Leurs apports.

Ancienne mention : capital 186.000 € ;
Nouvelle mention : capital : 216.000 €.
L'article 7 des statuts est modifié.
Mention sera faite au greffe de Bastia.

N° 74

COMMUNE D'APIETTO**AVIS MODIFICATIF
D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Enquête publique en vue du classement dans le domaine public communal, sans indemnité, de la desserte intérieure du groupe d'habitations au lieu-dit CHIOSO-VECCHIO.

2ème insertion,

Par arrêté modificatif n°2020 - 60 du 02 Octobre 2020, le maire d'APIETTO a décidé de prolonger la durée de l'enquête publique en vue du classement dans le domaine public communal, sans indemnité, de la desserte intérieure du groupe d'habitations au lieu-dit Chioso Vecchio.

Le siège de l'enquête publique se situe dans les locaux de la mairie d'APIETTO. Cette enquête publique se déroulera donc pendant 26,5 jours consécutifs au lieu de 18,5 jours,

* du Lundi 19 Octobre 2020 à compter de 09 h 00
au samedi 14 novembre 2020 à 12 h 00.

Madame LEONI Marie Livia, domiciliée à "Casarato - 20136 Bocognano", est désignée Commissaire Enquêteur titulaire.

Elle recevra le public en mairie :

- Lundi 19 Octobre 2020 de 09 h 00 à 12 h 00 en Mairie,
- Samedi 24 Octobre 2020 de 09 h 00 à 12 h 00 en Mairie,
- Vendredi 06 Novembre 2020 de 09 h 00 à 12 h 00 en Mairie.

Une permanence est rajoutée, Samedi 14 novembre 2020 de 09 h 00 à 12 h 00. Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre destiné à recevoir des observations, seront tenus à la disposition de la population durant l'enquête publique en mairie d'Appietto du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le Samedi matin de 09 h 00 à 12 h 00.

Le public pourra également adresser ses observations au commissaire enquêteur par voie postale (Mairie d'Appietto - EP CHIOSO VECCHIO - 20167 Appietto) ou par voie électronique (mairie.appietto@wanadoo.fr).

Des informations relatives à l'objet de l'enquête publique peuvent être demandées à Monsieur le Maire d'APIETTO. Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique et des observations contenues dans le registre. En outre, l'ensemble du dossier est consultable sur le site web de la commune : www.commune-appietto.fr

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur dispose de 30 jours pour transmettre le rapport et les conclusions motivées à Monsieur le Maire d'APIETTO. La décision de classement dans le domaine public communal interviendra, le cas échéant, dans les conditions prévues à l'article L.318-3 du code de l'urbanisme. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables en Mairie d'APIETTO pendant 1 an.

Le Maire,

N° 75

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur
Avenue Paul Giacobbi
BP 678 - 20601 BASTIA - Cedex
Tél : 04 95 30 93 93 - Fax : 04 95 30 50 29
mèl : direction@oehc.fr
web : <http://www.oehc.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS D'EXTRACTION D'AIR DU LABORATOIRE D'ANALYSE DE L'OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

Référence acheteur : 2020.052.LABO

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRM02

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Conditions relatives au contrat

Financement : Le financement de l'opération est assuré par le budget d'investissement de l'OEHHC.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par virement administratif dans le délai global de paiement de 30 jours conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du Code de la commande publique, au compte ouvert au nom du titulaire indiqué au présent marché à partir de son RIB ou RIP original.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Se référer au règlement de consultation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

60% Prix

Remise des offres : 17/11/20 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA
Villa Montépiano, 20407 Bastia Cedex,
Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55,
mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Envoi à la publication le : 16/10/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.oehc.fr>

N° 76

Mairie de PASTRICCIOLA - 20121 PASTRICCIOLA

Tél : 04 94 28 91 85

Email : mairiedepastricciola@orange.fr

La commune de Pastricciola recherche :

Un concessionnaire de gestion du gîte pour novembre 2020.

Délégation de Service Public par concession pour la commercialisation, la gestion, l'exploitation d'un gîte communal d'une capacité de 18 lits (en superposition).

Le dossier de candidature, qui comprend le cahier des charges et le règlement de la consultation est à retirer à la mairie.

Fin du dépôt des offres : Le 09 novembre 2020 à 12h00.

N° 77

**AVIS D'INFORMATION**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse
22 Cours Grandval - BP 215
20187 AIACCIU CEDEX 1.
Tél : +33 495516464. Fax : +33 495516621.
Courriel : commande.publique@isula.corsica
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE - ETUDES ENVIRONNEMENTALES - DOSSIERS REGLEMENTAIRES, ETUDES ET SUIVIS ECOLOGIQUES SUR LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DE LA COLLECTIVITE DE CORSE RELLANCE LOT 2

Numéro de référence : 2020-3DIP-0253

Date limite de remise des offres : le 17/11/20 à 16h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2020

N° 78

Société Locale d'Epargne :

Corse Société Coopérative à capital variable Affiliée à la Caisse d'Epargne

CEPAC Banque coopérative,

Société Anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance,

Au capital social de 1.100.000.000 €

Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille

775 559 404 RCS Marseille

**INFORMATION SUR LE RENOUELEMENT
DES ADMINISTRATEURS SLE CORSE**

Dans le cadre du processus de renouvellement de l'ensemble des conseils d'administration des Sociétés Locales d'Epargne (SLE), la SLE Corse informe ses sociétaires qu'un appel à candidature aux fonctions d'administrateur est ouvert du 22 octobre au 05 novembre 2020.

Les principaux critères statutaires et réglementaires de recevabilité des candidatures sont les suivants :

- Être sociétaire et détenir au moins 20 parts sociales de la SLE ;
- L'âge limite pour l'exercice des fonctions d'administrateur(trice) est fixé à 75 ans ;
- Les sociétaires qui présentent leur première candidature au poste d'administrateur(trice) doivent pouvoir accomplir un entier mandat (6 ans) ;
- Les administrateur(trice)s qui se représentent doivent être en mesure de pouvoir exercer 1/2 mandat (3 ans) ;
- Ne pas être administrateur(trice) d'une SLE affiliée à une autre Caisse d'Epargne ;
- Ne pas être salarié(e), dirigeant(e) ou administrateur(trice) d'un établissement de crédit n'appartenant pas au réseau Caisse d'Epargne ;
- Pour les ancien(ne)s salarié(e)s de la Caisse d'Epargne, ne pas candidater dans les 10 ans après le départ de l'entreprise ;
- Ne pas exercer la profession d'assureur, de courtier en assurance ou de gestionnaire de fortune ;
- Ne pas avoir, au-delà d'une relation bancaire normale, des liens personnels et professionnels avec la Caisse d'Epargne et ses collaborateur(trice)s susceptibles de vous placer en situation de conflit d'intérêts ;
- Ne pas être en faillite personnelle ou en liquidation judiciaire, ni en interdit judiciaire ou bancaire de chèques ;
- Ne pas avoir été condamné(e) à une peine criminelle ou correctionnelle ;
- La domiciliation de vos comptes doit être du ressort de la SLE pour laquelle vous souhaitez candidater ;

Pour une demande de dossier de candidature, merci d'adresser un e-mail à : cepac-b-societariat@cepac.caisse-epargne.fr

Un dossier de candidature vous sera transmis par voie électronique. Il devra être dûment complété, signé et retourné selon les modalités décrites dans le lien envoyé. Seuls les dossiers complets seront examinés.

Les Assemblées Générales électorales se tiendront entre le 19 janvier et le 1er février 2021, date à laquelle le mandat des administrateurs expire.

Les nouveaux administrateurs seront élus pour une durée de 6 ans, leur mandat prendra fin le 1er février 2027.

Pour avis et mention, Le conseil d'administration.

N° 79

VENTE DE BIEN

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente du bien suivant :
Désignation

A CONCA [CORSE-DU-SUD] [20135], Monte Lavico
Un terrain

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieu-dit	Surface	Nature
C	199	MONTE LAVICO	03ha 98a 48ca	BOIS

La vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE-DEUX MILLE EUROS (152.000,00 EUR)

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë au bien ci-dessus désigné, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de 2 mois à compter de l'affichage en mairie de PORTO-VECCHIO, pour faire connaître à Maître Isabelle NOUGARET, Notaire à PORTO-VECCHIO, mandataire du vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenus dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente résultant d'une défaillance de l'acheteur dans un délai de quatre mois à compter de la réception de la déclaration d'exercice de ce droit dans les conditions mentionnées au troisième alinéa.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.

Rappel de l'article L.331-19, alinéa 4 :

Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

N° 80

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Mme Marie-Pierre BIANCHINI
Directrice par intérim
Avenue Paul Giacobbi
BP 618
20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 20/PI/010/JO

L'avis implique un marché public

Objet : Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment technico-administratif et d'un hangar de stockage de matériel agricole

Procédure : Procédure ouverte

Forme du marché : Division en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

20% Valeur technique : Le justificatif de la proposition de rémunération au regard de l'étendue de la mission, son degré de complexité ainsi que les méthodes que le candidat se propose d'adopter

20% Valeur technique : Les moyens techniques et humains affectés à l'opération pour assurer la qualité des prestations ainsi que les références du candidat dans le domaine

60% Prix

Remise des offres : 16/11/20 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 16/10/2020

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

N° 81

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE n° 21/2020**

1 - NOM ET ADRESSE OFFICIELS DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Commune de VILLE-DI-PIETRABUGNO
Hameau de Guaitella
20200 Ville di Pietrabugno
Tel : 04.95.32.88.32, 9
Fax : 04.95.32.66.11,
Adresse internet : <http://www.pietrabugno.com>
Courriel : mairie@pietrabugno.com
marchespublics@pietrabugno.com

2 - MODE DE PASSATION : Procédure adaptée [article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique].

- Accord cadre à bons de commande mono attributaire en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.

3 - OBJET DU MARCHÉ : Travaux de revêtement de surface sur la voirie communale.

4 - CRITERES DE SELECTIONS DE CANDIDATURES ET DE JUGEMENT DES OFFRES : Se référer au règlement de la consultation.

5 - ACCES AU DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur : <https://www.marchés-sécurisés.fr>

6 - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF : Mairie de Ville-di-Pietrabugno - Hameau de Guaitella - 20200 VILLE-DI-PIETRABUGNO.

Service à contacter : Service des Marchés publics 04 95 32 88 32.

Courriel : marchespublicsvdp@orange.fr.

7- CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES :

Les offres doivent être déposées par voie électronique sur le profil acheteur : <https://www.marchés-sécurisés.fr>.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : La date limite de réception des offres est fixée au 6 NOVEMBRE 2020 - 12 h 00.

Le maire, Michel ROSSI.

N° 82

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

ET EMPLOYÉS DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS ET ASSIMILÉS

Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances

775 691 140 R.C.S. Nanterre

Siège Social : 148 Rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret

AVIS À ÉLECTION

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, l'Assemblée de Secteur Côte d'Azur - Corse, du mardi 17 novembre 2020 à 10h30 à ANTIBES (06160) portant sur l'élection des délégués aux Assemblées Générales de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires ne se tiendra pas.

Conformément à l'article 10 du Règlement Intérieur relatif aux modalités d'élection des délégués aux Assemblées Générales de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, dès lors qu'une réunion d'Assemblée de Secteur ne peut se tenir, pour quelque motif que ce soit, un procédé exceptionnel de vote à distance est mis en place.

Les Sociétaires du secteur géographique Côte d'Azur - Corse sont invités à participer à l'élection des délégués des sociétaires aux Assemblées générales du 17 au 30 novembre 2020 selon l'un des modes suivants :

Par un vote en ligne : les Sociétaires du Secteur Côte d'Azur - Corse devront se préinscrire, au préalable, du 10 au 16 novembre 2020 en se connectant à l'adresse suivante : <https://www.jevoteenligne.fr/gmf/inscription>.

La procédure de vote sera détaillée sur le site.

Par un vote par correspondance, les sociétaires du secteur Côte d'Azur - Corse devront demander le matériel de vote, entre le 10 et le 16 novembre 2020, par voie postale ou courriel, à Madame Marjorie MALMEZAC GMF 86-90 rue Saint-Lazare CS 10020 - 75320 PARIS Cedex 09-Téléphone : 01 55 50 62 43

assembleesdesecteur2020@gmf.fr.

Pour avis et insertion. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Corsicorrection.com

Ecrivain public :

- Aide au courrier
- CV
- Cours informatique
- Poème
- Aide aux devoirs
- Biographie
- Aide au dépôt INPI

Orthographe, grammaire :

- Cours, formations
- Correction de mémoires, thèses, manuscrits, rapports de stage...
- Prépa Certificat Voltaire®

contact@corsicorrection.com

07 83 02 34 71



DERNIERES MINUTES

N° 83

"S.A.R.L. CORSITHERM DIFFUSION"

S.A.R.L. au Capital de : 100.000 €uros
Siège à : 20213 Penta Di Casinca
Folelli - Lieu-Dit Corso
407 794 445 R.C.S Bastia

Du PV de l'AGO du 30/09/2020, il résulte que la SARL CONSEIL EXPERTISE COMMISSARIAT devenue ORIGA GROUP, Commissaire aux comptes titulaire et M. Jean-Marc EYSSAUTIER, Commissaire aux comptes suppléant, dont les mandats venaient à expiration, n'ont pas été renouvelés dans leurs fonctions et n'ont pas été remplacés.

Pour Avis,
La gérance.



Corséa Nettoyage

N° 84

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 12/10/2020, il a été constitué une SARL dénommée :

CORSE WARGAMES

Siège social : rue Santa Madalena, Immeuble Arcole, 20200 BASTIA Capital : 1000,00 € Objet social : - l'achat et la vente de figurines et de jeux de cartes à jouer et à collectionner, de jeux de stratégie et de services associés [ateliers peintures, salle de jeu, conseils et cours, tournois].

- l'achat et la vente de tout produit de collection et jeux par internet et articles divers, d'articles de loisirs.

- l'achat et la vente de répliques et de tout produit relatif à la pratique de l'airsoft et du paintball ainsi que les vêtements et accessoires nécessaires à ces pratiques Gérance : M Clément ANTHONY demeurant La Marine de Sisco, Lieu Dit Campu Di Pace, 20233 SISCO Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BASTIA.

N° 85

LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 1er octobre 2020, la société ROCADÉ DISTRIBUTION, SAS au capital de 320.000 euros, dont le siège social est à AJACCIO [20090] Boulevard Abbé Recco - Route d'Alata, immatriculée au RCS d'AJACCIO n°439 357 641, a donné en location-gérance à la société BALEODIS, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège est à AJACCIO [20090] Boulevard Abbé Recco - Route d'Alata, immatriculée au RCS d'AJACCIO n°809 720 337, la branche de fonds de commerce ayant pour objet l'activité de DRIVE, savoir de retrait de tous produits alimentaires et non alimentaires commandés à distance, exploitée à SARROLA-CARCOPINO [20167] Zone Industrielle et commerciale de Baléone - RN 194 (désormais RT 22), pour une durée d'un (1) an, à compter du 1er octobre 2020, renouvelable par tacite reconduction et par périodes successives annuelles, sauf dénonciation.

Le locataire gérant.

N° 86

SARL LA CIGOGNE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2700 €
Siège : Chez M. BARBONI Jean
Hameau de Guaitella
20200 Ville Di Pietrabugno
RCS Bastia 788 435 261 000 29

MODIFICATION STATUTS

Par assemblée générale extraordinaire en date à Bastia du 20/10/2020, les associés de la société ont décidé les modifications suivantes :

1°) - Cession parts sociales : M. GIULIANI Pascal, a cédé 2100 parts numérotées de 100 à 2200 à MM. BARBONI Jean et LENOIR Stéphane et M. FLASTO Robert a cédé 500 parts numérotées 2201 à 2700 à MM. BARBONI Jean et LENOIR Stéphane
2°) - Le transfert du siège social de : Bastia 20600, Résidence Impériale, Villa A1, à Ville-di-Pietrabugno 20200, chez M. Barboni Jean, Hameau de Guaitella, 20200 Ville di Pietrabugno.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 87

BARON INTERNATIONAL PROPERTIES

SAS au capital de 1000 €
Siège social : Livisani - 20135 Conca
852753128 RCS Ajaccio

Par AGE du 20/10/2020, il a été décidé à compter du 20/10/2020 :

- D'adjoindre à l'objet social les activités de : GESTION IMMOBILIERE.

Statuts modifiés en conséquence.
Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 88

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2020 fait à AJACCIO :

La société SARL A3F, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis : Chioso Soprano, Baléone, 20167 SARROLA CARCOPINO immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO sous le numéro 884 666 132, représentée aux présentes par Monsieur FERRANDI Henri en sa qualité de co-Gérant.

A confié à : La SAS KENNNDY SERVICES société par actions simplifiée au capital de 1000 euros dont le siège social est sis : 15 Parc Cunéo d'Ornano chez Monsieur PENZINI Nicolas RDC Terrasse, 20000 AJACCIO immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO sous le numéro 834 009 169 Représentée aux présentes par Monsieur PENZINI Nicolas, François, Olivier né le 16/06/1980 à AJACCIO de nationalité française, en sa qualité de Gérant.

L'exploitation à titre de location gérance du fonds de commerce de STATION SERVICE, sis à AJACCIO [20167], Route Nationale 194, Mezzavia, lui appartenant, connu sous le nom commercial RELAIS D'ACQUALONGA, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO. La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de trois ans à compter du 1er juillet 2020 pour se terminer le 30 Juin 2023 et renouvelable par tacite reconduction par période d'un an reconductible.

Pour Avis.

N° 89



CHALAND GIOVANNONI DANIELLE

7, Square Stalingrad - 13001 Marseille

Par acte SSP en date à LUMIO du 1.10.2020 ; enregistré au SIE de BASTIA sous le numéro 9.10.2020, dossier 2020 00032024 référence 2B04P31 2020 A 01347. Montant des droits d'enregistrement : 103.810 € La SARL PHARMACIE AGUETTAZ, Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 € dont le siège social est situé à LUMIO [20260] RN 197, Route de L'Arinella, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 535.252.928, représentée par son gérant et associé unique : Monsieur Patrick AGUETTAZ. A cédé, au profit de la PHARMACIE DU GOLFE, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 40.000 € dont le siège social est situé à LUMIO [20260] RN 197, Route de L'Arinella, Immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 888.800.893, représentée par ses associés : Madame Evane GRAZIANI et Madame Marie Madeleine MARCHETTI, Un fonds de commerce d'officine de pharmacie situé à LUMIO [20260] RN 197, Route de L'Arinella. Le cessionnaire est propriétaire du fonds de commerce à compter du 5.10.2020. L'entrée en jouissance est fixée au 5.10.2020.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 2.170.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 2.150.000 € et aux éléments corporels à hauteur de 20.000 €. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds cédé et pour le renvoi de toutes pièces et la correspondance à la SELARL D CHALAND GIOVANNONI, Société d'Avocats, 7 Square Stalingrad, [13001] MARSEILLE.

Pour avis,

N° 90

POKHARA

Société Civile au capital de 1.000 €
Siège : Baccaja - 20137 Porto-Vecchio
850694936 RCS Ajaccio

Par décision de l'AGE du 30/12/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 5.742.000 € par apport de titres, le portant ainsi à 5.743.000 €. Mention au RCS d'AJACCIO.

N° 91

T2P

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 75 Trinit'Alba, Trinité
20137 Porto-Vecchio
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : T2P
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital : 1000 euros
Siège social : 75, Trinit'Alba, Trinité, 20137 Porto-Vecchio
Objet : Travaux de bâtiment, maçonnerie générale, VRD et terrassements
Durée : 99 années
Gérance : PEREZ Frédéric Sébastien Auguste demeurant Alzeto di Tenda, route de l'Ospedale, 20137 Porto-Vecchio
Immatriculation : Au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

N° 92

S.A.S DOMAINE TRINITE VINCENTELLI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 euros
19, Casetta Bianca
20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 Octobre 2020 il a été constitué la Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :
DOMAINE TRINITE VINCENTELLI

Enseigne :
DOMAINE TRINITE VINCENTELLI
Capital Social : 500 euros
Siège Social : 19 Casetta Bianca - 20137 Porto-Vecchio
Début d'activité : 3 octobre 2020
Forme : SAS
Durée : 99 ans

Objet : La société a pour objet L'exploitation d'un domaine agricole, culture de plantes aromatiques et médicinales et cultures de la vigne, et culture d'oléagineux et élevage bovins.

Président : Monsieur Laurent VINCENTELLI. Né le 05 Novembre 1974 à Ollioules de nationalité française, demeurant : Casalabriva - 20137 Casalabriva
Immatriculation : Au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 93



Véronique BILLIERES-SACAREAU Notaire à Mauvezin

Rectification à l'annonce parue le 2/10/2020 TRANSFERT DE SIEGE Ancien siège de la " SCI LANTANA " situé à LUMIO [20260] Appartement 11 - LECCI 1.

Pour avis et mention. V.BILLIERES-SACAREAU, Notaire.

N° 94

MARINE 2A

Société par Actions Simplifiée
Capital : 6750 €uros
Siège social :
Port de Plaisance Charles Ornano
Lot 14 - 20090 Ajaccio
R.C.S. : Ajaccio B 511 390 304

Suivant délibération de l'associé unique en date du 7 octobre 2020, Monsieur Loïc GIACOMONI-GODBILLON demeurant à AJACCIO [20000], FINOSELLO, TERRA ROSSA, VILLA N°7 a été nommé Président de la société pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean-Paul TOMASI, ayant cessé ses fonctions le 1er octobre 2020.

Pour avis, Le président.

N° 95

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE, du 03/09/2020, n°6838, concernant l'extension de l'objet de la société PRESTACOR.

Il fallait lire :
Prestation de petit bricolage, dites Hommes de toutes mains.

Au lieu de :
Réparation et maintenance de matériel

Pour Avis,

ESPACE CULTUREL CHARLES ROCCHI À BIGUGLIA

FACE À LA COVID, NE PAS BAISSER LES BRAS



Photo Claire Giudici

L'espace culturel Charles-Rocchi, c'est une superficie de 3000 m² avec un théâtre de près de 500 places, de nombreuses salles, des espaces destinés à la culture, aux expositions, une cafétéria, etc. C'est aussi une gestion épinglée par la Chambre régionale des comptes. La structure ne demande qu'à vivre, revenir à l'équilibre. Mais en ces temps de crise sanitaire, le challenge est de taille pour son nouveau directeur, Alain Gherardi. Musicien, passionné d'art et de spectacle, il a accepté de relever le défi.

« **J'**ai hésité avant de dire oui, avoue-t-il. C'est une sacrée responsabilité. Mais je vis dans la commune, j'enseigne la musique dans ce centre depuis des années, j'y suis attaché. Il était normal de s'engager ». C'est que 2020 sera à marquer d'une pierre noire pour le monde de la culture : selon un scénario – qui n'envisageait peut être pas encore tous les dégâts de la 2^e vague qui se profile – la baisse d'activité était estimée, au plan national dans une étude publiée le 28 mai 2020 par le ministère de la Culture, à près de 25 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble des secteurs, soit une perte de 22,3 milliards d'euros par rapport à 2019 [alors qu'on espérait une hausse de près de 3%]. Les principaux secteurs concernés étant le spectacle vivant musical [-74%] et le théâtre [-69%], mais également l'enseignement culturel [-13%], les arts visuels [-37%] l'audio-visuel et le cinéma [-21%] qui tous concernent les espaces culturels. Le seul impact positif concerne les jeux vidéo [+10%], mais c'est depuis la banquette du salon ou dans sa chambre qu'on y joue ! On comprend les difficultés que peuvent rencontrer les acteurs et gestionnaires du monde la culture. « Nous avons choisi d'orienter nos programmations sur les artistes locaux, pour valoriser les productions insulaires, donner aux jeunes talents la possibilité de s'exprimer, mais nous voudrions aussi garder de grandes scènes.

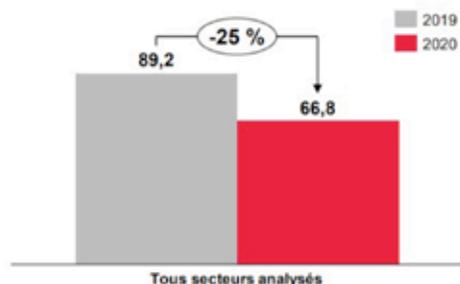
Il y a cependant tellement d'incertitudes sur l'évolution de la situation et les mesures sanitaires à appliquer que tout le monde hésite à s'engager. Le spectacle vivant a un coût, et en cas d'annulation, financièrement, pour une salle comme la nôtre, la situation peut être dramatique : j'ai été obligé, pour garantir la pérennité de notre fonctionnement, d'introduire par exemple une clause « Covid » dans les contrats. C'est angoissant pour les artistes et je les comprends, mais la situation est trop complexe. De plus, l'accueil dans la salle est limité : nous pouvons recevoir 200 à 250 personnes maximum, dans le respect des règles impliquant distanciation sociale, gestes barrières et port du masque. Même si le public est demandeur, le prix du billet doit rester abordable. »

En effet, lui-même à l'origine du groupe Missaghju créé 1992, auteur, compositeur et interprète, mais également propriétaire d'un studio d'enregistrement, producteur et professeur de musique, il sait, sous ses diverses casquettes, ce que vivre de son art veut dire. Et combien les artistes souffrent en ce moment. « Il faut pourtant que notre structure vive, la situation est suffisamment anxiogène pour que la population de Biguglia, mais aussi de la micro-région ait le droit de se divertir » remarque Jean-Charles Giabiconi, nouveau maire de la commune. D'autant que, épinglées par la Chambre régionale des comptes, tant la construction que la gestion du centre

EN 2020, LA BAISSÉ D'ACTIVITÉ EST ESTIMÉE À PRÈS DE 25% DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS, SOIT UNE PERTE D'ACTIVITÉ DE 22,3 Md€ PAR RAPPORT À 2019

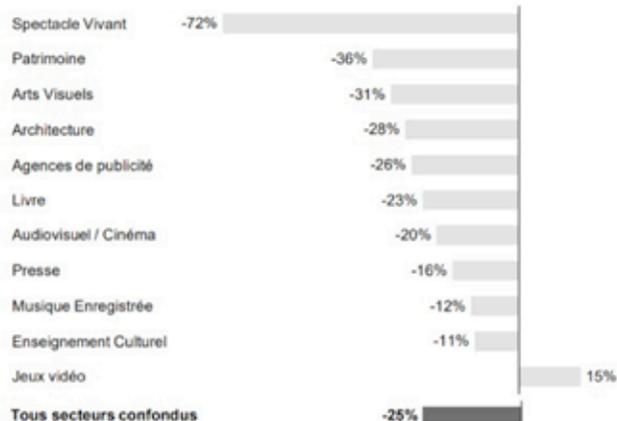
ENSEMBLE DES SECTEURS

ESTIMATION DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020 (Md€)



**-22,3 Md€ de CA sur 2020
soit -25% vs. 2019**

IMPACT MOYEN ATTENDU EN 2020 VS 2019, TOUS SECTEURS CULTURELS (%)



Sources : INSEE, MCC-DEPS, DGIC, DGCA, DGP, Entretiens, Questionnaire

11

« Notre salle de théâtre dispose aussi d'un écran: nous allons l'utiliser, mais toujours en axant nos programmations sur la langue corse. Ce domaine de la culture souffrant aussi, nous ne voulons pas faire de concurrence aux salles de la région. »

ont pesé sur les finances communales. Jean-Charles Giabiconi et François Leonelli, adjoint à la culture de la ville, souhaitent que la structure retrouve une véritable dynamisme et un équilibre financier. Outre les spectacles programmés dont une représentation prévue en février du *Barbier de Séville*, sous la direction de Robert Girolami – la salle, avec sa scène de 250m² et sa fosse d'orchestre escamotable le permet – le centre culturel propose également des conférences en accès libre – les champignons le 24 octobre, la Corse médiévale le 3 novembre, le vin le 29 novembre – ainsi que des représentations pour le jeune public et les scolaires. « Puis il y a le marché de Noël qui est prévu du 10 au 13 décembre. Il devrait donner un peu de souffle aux producteurs et artisans locaux. Il sera animé chaque soir par un groupe différent: nous avons retenu *Sumente Nova, Pulse et I Pignotti*, » poursuit le directeur.

La mission étant de faire vivre le lieu, Alain Gherardi s'est appliqué à veiller à ce qu'il soit ouvert tous les jours de 10 heures à 20 heures, sans discontinuer. Pour cela la cafétéria, U Caffè di l'Arte, accueille aussi bien ceux qui voudraient boire un verre que ceux qui voudraient manger sur le pouce à midi. Mais là aussi les mesures sanitaires s'appliquent et lors des spectacles, le soir, elle ne pourra pas nécessairement fonctionner. Il voudrait aussi aborder de nouveaux domaines, le cinéma notamment: « Notre salle de théâtre dispose aussi d'un écran: nous allons l'utiliser, mais toujours en axant nos programmations sur la langue corse. Ce domaine de la culture souffrant aussi, nous ne voulons pas faire de concurrence aux salles de la région. L'association Fiura Mossa, que préside Sylvain Giannecchini, s'est lancée dans le doublage de films en langue corse. Terminator 2: Aghju dà vultà devrait sortir en décembre. Nous aimerions le proposer au public. Puis d'autres, bien entendu. » Faire vivre le lieu, c'est dépasser la morosité ambiante, détendre l'atmosphère, favoriser les interactions, les projets communs, créer du lien entre les différents acteurs et les différents lieux, notamment la médiathèque, voisine de l'espace culturel. C'est aller en-

semble vers une dynamique commune. Alain Gherardi s'y emploie. D'autant qu'en plus du personnel permanent, de nombreuses personnes travaillent dans le centre. Dans les salles se succèdent des cours de musique [guitare, batterie, piano, violon...], de chant [solo, chorale, paghjella, traditionnel, moderne, corse...], de théâtre, de danse [flamenco, sévillane, classique], de zumba, de photo, etc. « Ce sont plus de 15 ateliers différents qui sont proposés et remportent dans l'ensemble un bon succès, mais en raison de la Covid, on note tout de même un fléchissement. Pourtant, l'intérêt des habitants du territoire ne se dément pas. Pour rationaliser les choses et équilibrer le budget [comme nous y incite d'ailleurs la Chambre régionale des comptes] nous avons défini un forfait à l'année scolaire pour le règlement des inscriptions. Durant les vacances scolaires, nous accueillerons les élèves pendant une semaine, et nous allons, toujours dans un désir de promotion de la langue corse, aller vers un enseignement bilingue. Les nouveaux professeurs que nous avons recrutés sont corsophones. Pour les autres, dans la mesure où ils le souhaitent, des formations pourront être dispensées... »

L'urgence consistant enfin à trouver un équilibre au niveau de l'exploitation, c'est une gestion rigoureuse des moyens qui incombe au nouveau directeur: « Acheter des spectacles chers ne nous est pas possible pour le moment, d'autant que même si le public est demandeur, nous ne les rentabiliserons pas. Je vais veiller à ce qu'il n'y ait pas de surcoût, concernant les exigences au plan technique par exemple, quand un artiste se produira sur notre scène, essayer de rationaliser aux mieux l'occupation des salles, développer les possibilités d'accueil dans le patio, qui est très agréable, la location du théâtre ou des différents espaces. Il y a tant à faire. Les grandes scènes reviendront quand ce sera possible. » Alain Gherardi ne sombre pas dans la morosité: si la crise sanitaire a un impact non négligeable, elle aura une fin. Entre-temps, à l'espace Charles Rocchi on n'aura pas baissé les bras. ■ Claire GIUDICI

UNE SECONDE VIE POUR LES TEXTILES CORSES



Depuis 2011, le Syndicat de valorisation des déchets ménagers de Corse (Syvadec) collecte les textiles pour leur offrir une seconde vie. En 2019, ce sont 856 tonnes qui ont été collectées sur toute la Corse; un chiffre qui n'a cessé d'augmenter au fil des ans. Les Corses semblent sensibles au recyclage.

Deux fois par semaine, Marc, agent de collecte du Syvadec, vient récupérer à la borne de la gare de Bastia une bonne dizaine de sacs poubelle qui contiennent des déchets, et pas n'importe lesquels... des centaines de textiles qui vont pouvoir bénéficier d'une seconde vie. Le principe est simple. Vous avez des vêtements que vous ne portez plus, des chaussures qui ne vous plaisent plus ou encore des draps tachés, ne les jetez pas, déposez-les plutôt dans l'un des 176 points de collecte de l'île. Tous les textiles, préalablement mis dans des sacs fermés, peuvent être déposés, y compris les chaussures et la petite maroquinerie.

« Nous avons mis en place cette collecte en 2011 pour pallier l'absence d'opérateurs pour la collecte et le tri des textiles. Au niveau national, cette filière est régie par Eco TLC. Mais ce n'est véritablement qu'à partir de 2016 qu'elle s'est avérée efficace, puisqu'avant cette date les bornes n'étaient pas totalement adaptées », explique Marie-Emmanuelle Arrighi, responsable prévention et valorisation au Syvadec.

Au pied de la borne, l'agent de collecte effectue un pré-tri sans ouvrir les sacs. « Il s'agit d'écartier les produits visibles qui ne seraient pas valorisables tels que des oreillers ou des produits souillés », explique Amandine, en charge de la filière textile au Syvadec. Le reste est acheminé vers l'un des deux centres de regroupement, Teghime pour la Haute-Corse et Sarrola pour la Corse-du-Sud, et déposé dans un semi-remorque. Celui-ci, une fois plein, ce qui prendra environ une semaine, partira direction le continent pour

acheminer les textiles vers des centres de tri spécialisés appartenant à la société partenaire Gebetex.

Ils sont ensuite recyclés. Pour environ 50%, ils finiront dans des friperies, 30% seront effilochés pour créer de nouvelles fibres servant à fabriquer de nouveaux vêtements et le reste servira de chiffons pour l'essuyage industriel. Au total, 95% des textiles triés auront une seconde vie. « Les textiles déposés sont vraisemblablement de bonne qualité puisque, depuis que nous les envoyons à Gebetex, aucun retour négatif n'a été signalé », poursuit la responsable de la filière textile. Pour le Syvadec, le coût de la collecte s'élève à 400 € pour une tonne de textile. Il n'en récupère que 90, prix payé par le repreneur.

Et les Corses sont bons élèves puisque depuis 2016, la quantité de textiles collectés augmente de 10% par an. En 2020, la collecte devrait poursuivre sa progression. Au 30 septembre, 563 tonnes de textiles ont été valorisés, soit 14 tonnes de plus qu'à la même période l'an passé et ce malgré la suspension de la collecte pendant la période de confinement. « Nous constatons des périodes de rush correspondant aux changements de saison. Là, concrètement ces jours-ci, avec le mauvais temps, les gens viennent de trier leur dressing d'été pour mettre en place leurs affaires d'hiver, donc on récupère plein de vêtements. On a également eu un rush post-confinement parce que les gens ont eu le temps de trier leurs affaires » note Amandine. Le nombre de points de collecte est également en augmentation. Il y en a aujourd'hui 176 contre 132 au début de l'opération. « C'était une filière très attendue en Corse. Les usagers

ACHETER SOLIDAIRE À CALVI



Photos Céline Fornali

ont donc répondu présent dès le début, explique Marie-Emmanuelle, notre priorité aujourd'hui est de continuer à être vigilant sur le pré tri pour garantir une qualité à notre repreneur, mais également de faire en sorte que les points de collecte ne soient jamais surchargés pour ne pas dissuader les personnes qui viennent déposer».

Depuis 2017, en parallèle du réseau principal, le Syvadec s'est lancé dans la création d'un réseau secondaire de collecte en milieu rural. 11 bornes ont été installées en Balagne et 9 en Costa Verde. Chacune d'entre elles est collectée une fois toute les deux semaines. À ce jour, il existe, sur l'île, un point de collecte pour 1900 habitant et l'objectif est d'arriver à un pour 1500.

«Aujourd'hui, les gens ont pris conscience qu'ils pouvaient recycler un tas de choses. Malgré cela, il y a encore beaucoup de textiles jetés dans des poubelles classiques. On estime à 70% le pourcentage des matières qui pourraient être triées dans une poubelle», précise Marie-Emmanuelle Arrighi.

Le Syvadec récupère également les textiles en surplus des associations. Un «second choix» qui représente environ 40 tonnes à l'année en Corse. «Il s'agit de vêtements qui sont recyclables, que les associations n'ont pas mis en vestiaire soit parce que c'est un peu démodé, tâché ou encore parce qu'il y a un petit trou... c'est toujours ça qui est détourné de l'enfouissement», observe Amandine.

Dans le même esprit, le Syvadec, à la sortie du confinement, a lancé un appel à projets pour permettre à des entrepreneurs locaux de réutiliser du textile. Cinq se sont manifestés et vont désormais pouvoir venir récupérer gratuitement vêtements en tout genre afin de leur donner une seconde vie. ■ Céline FORNALI

À l'initiative de l'association balanine Corse Mobilité Solidaire, la recyclerie créative Eco-creazione permet, entre autres choses, d'acheter des vêtements de seconde main, déposés par la population. À travers cette initiative, l'association entend agir pour la réduction des déchets et la valorisation de l'économie circulaire. «Les gens viennent déposer les vêtements dont ils souhaitent se débarrasser. Il arrive que nous allions chercher les dons à domicile, mais il s'agit généralement des biens autres que des tissus. Au début, j'ai constaté qu'ils n'étaient pas très habitués à cette démarche, mais petit à petit, les esprits changent», explique Dumè, encadrant technique de la recyclerie. Et pour preuve, depuis sa création en 2017, le nombre de textiles déposés n'a cessé d'augmenter : 590 kilos avaient été récoltés la première année, contre 29 tonnes en 2019. Les vêtements sont pour la plupart remis en vente dans la boutique, une petite partie des tissus est conservée pour servir aux ateliers couture proposés par l'association, seule une infime partie est jetée car inutilisable. «Mais la plupart des dons sont des vêtements en très bon état qui se revendent facilement.» Contrairement à certaines structures, ici, tout le monde peut venir acheter ces vêtements de seconde main et à un prix très peu élevé. Et si, à l'ouverture, les gens n'avaient pas nécessairement le réflexe d'acheter des vêtements ou du linge de maison d'occasion, il en va différemment à présent. «Il y a à la fois une prise de conscience citoyenne et bien sûr une raison économique». La boutique intervient également comme support d'insertion sociale et professionnelle pour un public très éloigné de l'emploi par le biais notamment de chantiers d'insertion. Forte de ce succès, l'association a créé une seconde boutique, A Rimessa, à Corbara. ■ CF

CARNETS DE BORD

L'HORREUR ET LE SILENCE

par Béatrice HOUCARD



Il y a les mots qu'on cherche sans les trouver. Trop courants, trop faibles face à l'horreur. Comment qualifier l'assassinat, par décapitation, de Samuel Paty, un professeur d'histoire-géographie de Conflans-Sainte-Honorine qui n'avait fait que son métier en parlant à ses élèves de 4^e de la liberté d'expression, caricatures de Charlie Hebdo à l'appui ?

Posant le dictionnaire des synonymes à côté du paquet de mouchoirs, on pourrait se dire horrifié, choqué, incrédule, sidéré (« sidération » est très à la mode), abasourdi, indigné, épouvanté, traumatisé, révolté, scandalisé. On pourrait se déclarer en colère, se sentir blessé, avoir du chagrin, rajouter un zeste de colère et une pincée d'écœurement.

Ces mots-là, on les avait utilisés pour les victimes de Mohamed Merah (une école, déjà) en 2007, pour les dessinateurs de Charlie en 2015, pour les victimes de l'Hyper Cacher, pour le père Hamel à St-Étienne du Rouvray, pour les promeneurs du 14 juillet à Nice, pour les passants du marché de Noël de Strasbourg, pour le chef d'entreprise de Chassieu, pour les Parisiens insoucients des terrasses et les spectateurs du Bataclan, pour les policiers de Magnanville, pour les deux femmes de la gare de Marseille, pour les employés du supermarché de Trèbes et les policiers de la Préfecture de police de Paris tués par l'un des leurs. Il y en a eu tellement qu'en reprenant la liste, on se surprend avec un peu de honte à en avoir oublié certains.

On sent bien, cette fois, que les mots ne vont pas suffire. Qu'il en faudra plus que le « *ils ne passeront pas* » d'Emmanuel Macron, double référence à la bataille de Verdun et à la guerre d'Espagne ; plus que ce « *la peur doit changer de camp* » de Gérald Darmanin, qui rappelle le « *nous allons terroriser les terroristes* » de Charles Pasqua, que nous évoquions ici même il y a une semaine. C'était en 1986...

Depuis 2015, ce sont 260 personnes qui sont mortes en France dans des attentats. Et, selon le décompte réalisé par la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) que préside Dominique Reynié, il y a eu entre 1979 et 2019 près de 34 000 attentats islamistes à travers le monde, dont 90% ont touché des musulmans. La France est le pays d'Europe le plus cruellement touché. Alors,

égoïstement, avec nos pauvres mots, on se pose des questions sur la situation en France, pour qu'on ne se contente pas, cette fois, des bougies, des pancartes et des minutes de silence.

Après ce que l'on qualifie beaucoup d'« *attentat de trop* » (comme si les autres étaient acceptables!), les dirigeants dégainent d'autres mots : guerre contre le séparatisme, contre la radicalisation, police des réseaux sociaux, interdiction d'associations, fermeture de mosquées radicalisées (à commencer par celle de Pantin, qui avait relayé les attaques contre Samuel Paty), descentes de police un peu partout où se trouvent des suspects de radicalisation et expulsion de fichés S. Or, pour des tas de raisons administratives ou juridiques, les trois-quarts des expulsions décidées ne sont jamais exécutées.

J'ignore si un seul responsable politique peut se targuer d'avoir en poche la solution. C'est peu probable. Ce qui est certain, c'est que cet « *amollissement de l'État* » que dénonce le criminologue Alain Bauer n'est pas un problème de compétence. C'est un problème de déni. Depuis des dizaines d'années, au nom de quelques bons sentiments, la montée du terrorisme islamiste est l'objet d'un déni national, dont l'une des causes est la peur de la progression électorale du Front national, devenu Rassemblement national en 2017. Combien de fois a-t-on entendu, dans des réunions de partis politiques et dans des salles de rédaction, le fameux mantra : « *Il ne faut pas trop en parler, ça fait le jeu du Front national.* » Ce fut aussi vrai naguère, à un degré moindre, pour la lutte contre l'insécurité. Mais les bonnes intentions et la volonté de repeindre la vie en rose n'ont pas empêché Jean-Marie Le Pen en 2002 puis Marine Le Pen en 2017 d'arriver au second tour de l'élection présidentielle, avec pour celle-ci plus de onze millions de voix. Pas assez pour gagner, mais suffisamment pour tétaniser tout le monde. Encore ces derniers jours, à une voix qui s'élevait pour demander de la fermeté et des sanctions, on a entendu une autre voix répondre : « *vous parlez comme Marine Le Pen.* » Franchement, est-ce le sujet ?

LE SPORT N'EST PLUS CE QUE VOUS CROYEZ

Pour se changer les idées, ce n'était pas le livre idoine à ouvrir

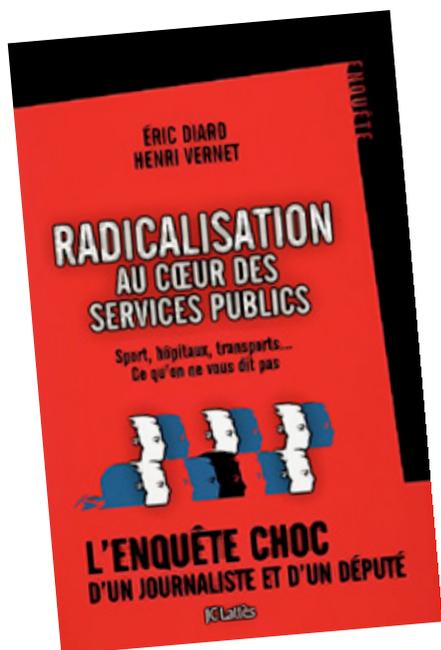


Illustration d'après photos DR

pendant le dernier week-end. Et pourtant ! Avec *Radicalisation au cœur des services publics* (Éditions JC Lattès), Éric Diard, député des Bouches-du-Rhône, co-auteur d'un rapport parlementaire sur le sujet, et le journaliste Henri Vernet, du *Parisien-Aujourd'hui en France*, peignent de la situation un tableau qui laisse sans voix : dans les services publics, l'emprise du fait religieux gagne du terrain, le radicalisme marque des points, obscurcissant chaque jour un peu plus notre avenir, si l'on n'y prend pas garde.

A travers l'école, la police, les transports publics en Ile-de-France, la prison, la santé, le sport, c'est le cœur de la société française qui est atteint, et pas forcément là où on le craint le plus. Car oui, c'est le sport, que l'on aimerait croire dopé aux bonnes intentions, à la fraternité, aux valeurs de la vie en société, qui est aujourd'hui le premier lieu de radicalisation en France devant le milieu associatif en général, les lieux de culte et la prison, selon les études du site officiel Stop-Djihadisme. Le football et les sports de combat sont les plus touchés. On vient d'ailleurs d'apprendre que l'assassin de Samuel Paty avait, il y a quelques années, fréquenté à Toulouse un club de lutte ciblé pour communautarisme.

Dans tous les exemples que citent Éric Diard et Henri Vernet, on retrouve les mêmes ingrédients : lenteurs de l'administration, manque de surveillance et de sanctions, rapports et signalements qui restent dans les tiroirs, paresse intellectuelle, volonté de ne « pas faire de vagues », mauvaise formation des personnels ou des encadrants, déni général en passant par une naïveté qui confine à la complicité.

C'est ce dossier d'un prisonnier qui arrive trop tard dans son établissement pénitentiaire. L'homme a déjà poignardé deux surveillants quand le directeur apprend qu'il devait être à l'isolement. Ce sont les troublantes recrutements de la RATP : « Une sorte d'accord tacite s'est installé, au nom duquel la majorité des recrutements de machinistes, environ 1500 chaque année, s'effectue parmi les jeunes issus des banlieues. Or, nombre de ces jeunes recrues manifestent une religion ostentatoire ». Résultat, à peine moins de 5% de femmes chez les conducteurs et de moins en moins de non-musulmans car, selon la confiance d'un syndicaliste, « ils ne seraient pas capables de s'adapter

au secteur ». Vous avez bien lu.

C'est aussi cette révélation qu'une vingtaine de champions susceptibles d'aller aux JO de Tokyo, annulés depuis, étaient fichés S. Mais la ministre des Sports croit encore que le sport n'est qu'une école d'« émancipation » où *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil*, comme dans le film de Jean Yanne.

DU CINÉMA POUR SE CHANGER LES IDÉES

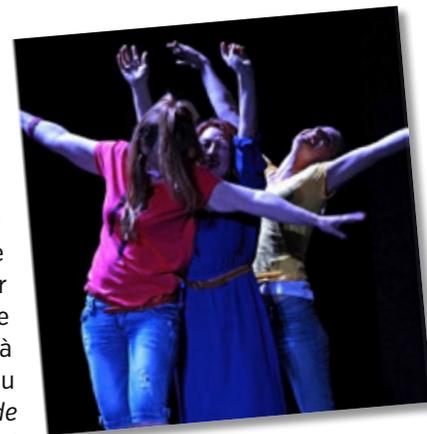
Justement : pour les Français qui ne subissent pas le couvre-feu de 21h, on ne saurait trop conseiller quelques séances de cinéma. Pour se changer les idées, deux heures dans une salle obscure font oublier bien des tourments. Le port du masque y est parfaitement respecté, on ne risque rien. Seul problème : beaucoup de films promis à une brillante carrière ont été reportés une voire deux fois. Il faudra attendre le 31 mars 2021 pour voir enfin le dernier James Bond au titre d'actualité, *Mourir peut attendre*. Les fans français de la série *Kaamelott* attendaient le 25 novembre pour voir en salle le long métrage signé Alexandre Auster. Ce sera pour plus tard. Plus tard aussi pour *Maverick* avec Tom Cruise (23 décembre), *Fast and Furious 9* (28 mai 2021) et *Matrix 4* (décembre 2021).

Adieu les cons, d'Albert Dupontel, a été maintenu. Avec un titre pareil, on en attend beaucoup. Ceux qui ont vu *Tenet*, de Christopher Nolan (plus de deux millions d'entrées) n'ont pas tout compris mais ont passé un bon moment. Dans *La Daronne*, de Jean-Paul Salomé, Elisabeth Huppert fait merveille en auxiliaire de police devenue trafiquante. Le charmant *Antoinette dans les Cévennes*, de Marc Fitoussi, a attiré plus de 600 000 spectateurs. Enfin, on rit et sourit devant *Parents d'élèves*, de Noémie Saglio. On y croise des parents qui n'ont pas de préoccupations religieuses, s'intéressent (un peu trop) aux notes de leurs enfants et s'organisent tant bien que mal pour encadrer les sorties scolaires à la piscine ou en forêt. Il ne leur viendrait pas à l'idée de fustiger sur les réseaux sociaux les cours dispensés par l'institutrice ou de donner son adresse personnelle pour armer, fût-ce indirectement, un bras vengeur. On croirait voir un film tourné dans une période insouciante. Ce n'est pas un chef d'œuvre, mais ça repose. ■

Spassighjata in e Preziose ridicule

Comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois au Théâtre du Petit-Bourbon le 18 novembre 1659, *Les Précieuses ridicules* fut la première pièce de Molière à être imprimée et publiée par des libraires de son choix. Elle connut un vif succès. Et donna naissance à une mode littéraire, la satire... d'une mode. Il devint en effet de bon ton de railler le courant de la préciosité qui, à force de métaphores, d'hyperboles et de périphrases, engendra des trouvailles cocasses voire grotesques mais aussi des néologismes qui ont fait carrière tels que «enthousiasmer» ou «anonyme» ainsi que des formules qui avaient encore cours il n'y a pas si longtemps encore comme «*les mots me manquent*», remplacée plus ou moins avantageusement aujourd'hui par «*j'ai pas les mots, là*». La pièce met en scène Magdelon et Cathos, respectivement fille et nièce de M. Gorgibus, un bourgeois de province fraîchement arrivé à Paris. Gorgibus est déterminé à trouver un «bon parti» aux deux jeunes filles, mais celles-ci ont une idée très arrêtée à propos du mari qui leur conviendrait. Entre deux applications de crèmes, onguents, fards et autre «*pommade pour les lèvres*», Cathos et Magdelon se font fort de refuser tous les prétendants qu'elles jugeraient «*incongrus en galanterie*» et de vivre une belle romance, comme dans les romans de Melle de Scudéry, avec un bellâtre aux manières onctueuses, riche de préférence. De même, elles se plaisent à croire que leurs parents ne sont pas leurs parents et que, par un odieux coup du sort, elles ont été arrachées dès le berceau à une noble famille pour atterrir chez des gens de condition inférieure... En somme, Cathos et Magdelon sont de lointaines cousines de nos seghe ajacciennes ou bastiaises. C'est donc assez logiquement que, après avoir créé une version bilingue du *Malade imaginaire*, la compagnie U Teatrinu a choisi de revisiter *Les Précieuses ridicules* [avec quelques incursions dans d'autres pièces du même auteur] et ainsi de questionner un peu l'air du temps et les modes en Corse aujourd'hui. En partant du postulat que de nos jours, Molière, a fortiori s'il traînait place Saint-Nicolas ou Cours Napoléon, se serait fait une joie de railler la sbacca, l'obsession pour le dernier Iphone, la culture prédigérée via Wikipedia, la rage de consommer, d'arborer, la soif de superflu – et de Spritz ou de de boisson détox ou les deux à la file – et l'ambition de vivre comme des reines et rois de la télé réalité... À l'occasion de cette création, le Teatrinu propose également un week-end de stage théâtral autour de l'œuvre de Molière, les 31 octobre et 1^{er} novembre [inscriptions : jours@bastia/ 06 73 68 89 18]

Le 29 octobre, 20h30. Théâtre municipal de Bastia. ☎ 04 95 34 98 00 & <http://www.bastia.corsica/bastia-cultura/spettaculu-vivu-997.html>



Poetik park

Musicien, comédien, concepteur de spectacles, Arnaud Méthivier alias Nano préfère se définir comme un «créateur» plutôt que comme un «artiste». Il distingue en effet ceux qui ont le statut d'artiste parce qu'ils «*travaillent dans les arts*» et dont la motivation «*est tout autre que vitale: elle peut être financière, correspondre à la lutte contre l'ennui, la recherche de reconnaissance, mais en tout cas rien de vital*» et le créateur artistique, qui «*manifeste tous les jours. Il questionne le monde en permanence. Il n'est jamais en grève. Il ne sait pas ce que sont les vacances*». Il est vrai que Nano semble toujours avoir un projet sur le feu, ici ou là, en ville ou à la montagne. En 2015, il lançait à Auxerre le concept du Poetik park, en utilisant les petits chalets démontables généralement utilisés lors du marché de Noël pour créer une sorte de «*village d'irréductibles artistes*». Musiciens, danseurs, acrobates, vidéastes, plasticiens, circassiens, y proposent à tour de rôle performances et spectacles courts, en permanence. Quelle que soit l'heure à laquelle arrive le visiteur, il se passe toujours quelque chose. En 2019, Nano installait pour la première fois son Poetik park à Ajaccio, dans les cellules et les espaces extérieurs du Lazaret Ollandini. Pour cette édition 2020, huit artistes du spectacle vivant, issus d'univers différents, se produisent chaque jour en des lieux différents du Lazaret, en intérieur ou en extérieur. Ils proposent toutes les 15 minutes, à tour de rôle, deux spectacles solo simultanés en lien avec le patrimoine environnant, soit 200 spectacles, à venir découvrir à tout moment.

Du 28 octobre au 1er novembre, de 14 h à 19h. Lazaret Ollandini, Ajaccio. ☎ 06 17 38 40 00 & lelazaret-ollandini.com



CMP: Paysages méditerranéens

Trois photographes interrogent, avec leur sensibilité propre, un paysage de Méditerranée tel qu'il apparaît aujourd'hui, façonné ou malmené par les activités humaines. Après les séries *Corse, éloge de la ruralité* en 2010 puis *Terre de Crète* en 2014, Maddalena Rodriguez-Antoniotti s'est rendue à Chypre en 2019, toujours munie de son humble Voigtlander de 1938, pour boucler son triptyque consacré au paysage méditerranéen. Avec *Chypre, au plus près de la terre*, elle tourne, une fois encore, résolument le dos au spectaculaire, au grandiose, pour montrer l'ordinaire du paysage de cette île. Lauréat en 2017 du festival Photolux de Lucques, Filippo Brancoli Pantera a sillonné la Haute-Corse au printemps 2018; avec *Paesaggio urbano dell'Alta Corsica*, il donne à voir le déplacement de l'architecture urbaine vers les villages qui s'y est opéré depuis plusieurs années. Lola Reboud présente *Dans le marbre blanc de tes yeux*. En 2018, elle a travaillé sur le territoire de la Versilia, en Toscane. Durant 15 jours, elle a sillonné la ville de Viareggio et ses environs, photographiant les gens, les rues, les carrières de marbre, les paysages et imprimant certaines de ces prises de vues sur des morceaux de marbre provenant de la carrière de Pietrasanta.

Du 26 octobre au 21 novembre. Centre culturel Una Volta, Bastia. ☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com



Photo Lola Reboud

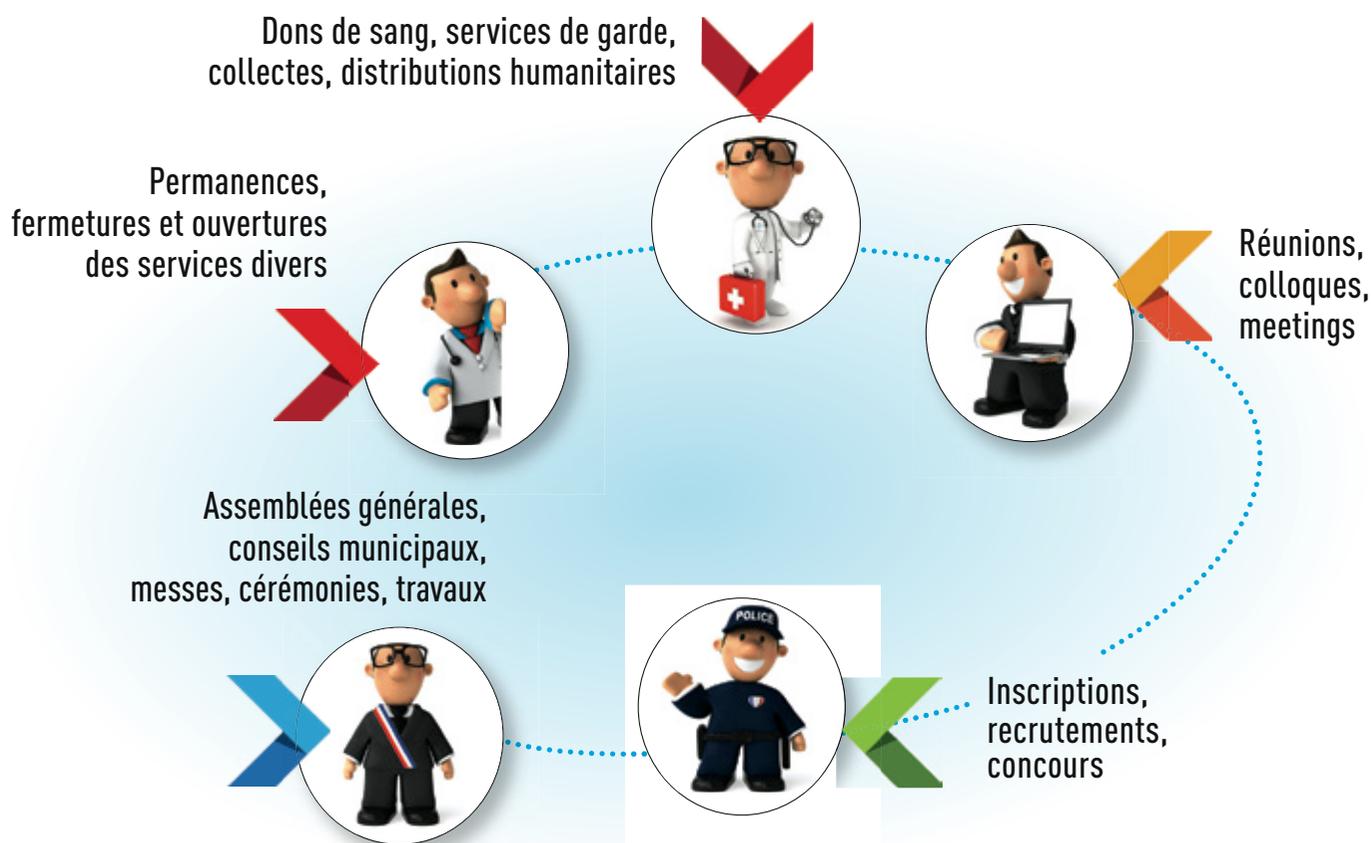
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info



**agir
PLUS****⊖ DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ****⊕ DE CONFORT****PARTICULIERS, PROFESSIONNELS,
COLLECTIVITÉS.**

Pour bénéficier de nos primes économies
d'énergie*, retrouvez toutes nos solutions
sur corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avene, tenimula à contu.

*Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par
le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.